

Bilan de l'Olympiade 2013-2017

Commission Nationale Jeunes

Cher-e-s Président-e-s,

Cher-e-s licencié-e-s,

J'ai le plaisir de vous adresser le bilan de l'olympiade sur les différents travaux qui ont été menés par ou avec le concours de la Commission Nationale Jeunes.

Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont œuvré pour la tenue de ce projet Jeunes : les membres de la commission mais aussi et surtout David MANGEL qui a permis d'assurer le suivi des dossiers et la formalisation du travail effectué. Merci également à Romain LIEUX pour son travail sur l'École Française de Triathlon, qui a changé de secteur en cours d'olympiade, ainsi qu'à Laurent MASSIAS qui a permis la coordination des moyens de la Direction Technique Nationale.

Mes remerciements vont également aux personnes qui ont composé les groupes de travail pour leur présence mais surtout pour leur investissement et implication dans le monde du Triathlon. Elles ont permis de faire un travail de grande qualité et cela montre que nous avons de grandes compétences sur notre territoire.

Enfin, je remercie Philippe LESCURE qui m'a confié la présidence de cette commission ainsi que Jean Michel BUNIET qui m'a accompagné tout au long de l'olympiade.

Florent ROY

Président de la Commission Nationale Jeunes
Olympiade 2013-2017

SOMMAIRE

- 1- Fonctionnement
 - 2- Les axes définis en début d'Olympiade
 - 3- Axe 1 : Démocratiser l'activité Triathlon auprès d'un public de jeunes non licenciés
 - 4- Axe 2 : Structurer l'activité Triathlon sur nos territoires
 - 5- Axe 3 : Valoriser les structures en leur offrant des outils de lecture
-

1- FONCTIONNEMENT

COMPOSITION DE LA COMMISSION

Il est à noter qu'il s'agissait d'une nouvelle commission mise en place en Février 2013 et dont j'ai été nommé Président. La commission a été proposée par le Président de la Fédération et était composée des membres suivants :

- Florent ROY (Président),
- Mathieu BADELIER,
- Natalie BONNARD,
- Cédric GOSSE,
- Jordan ROUYER,
- Patrick SANCHEZ.

La commission était pilotée par Jean Michel BUNIET, vice Président en charge du développement et le travail accompagné par David MANGEL et Romain LIEUX, Cadres Techniques Nationaux (CTN).

A la demande du Président de la Fédération au vice Président, Jessica HARRISON a été intégrée au sein de la commission nationale Jeunes en Octobre 2014 lors du Conseil d'Administration.

LES REUNIONS DE COPILOTAGE DU SECTEUR DEVELOPPEMENT

Afin de coordonner le travail des commissions des différents secteurs, des réunions de copilotage du secteur développement ont été organisées, deux réunions physiques (2/03/2013 et 15/11/2014) ainsi qu'une réunion téléphonique (19/06/2013).

Ces réunions ont permis de mesurer le travail accompli dans chaque secteur du développement et de motiver chacun à avancer davantage dans son projet. Elles ont aussi permis de mesurer les difficultés que nous rencontrons afin d'essayer de trouver des solutions.

2- LES AXES DEFINIS EN DEBUT D'OLYMPIADE

Suite à la première réunion de copilotage des commissions du secteur développement (2/03/2013), la première réunion de la CNJ s'est déroulée le 6 Avril 2013. J'ai partagé mes ambitions de travail pour l'olympiade à venir auprès des deux personnes de la commission présentes, de Jean Michel BUNIET, de Laurent MASSIAS, Directeur Technique National Adjoint (DTN Adjoint), de Romain LIEUX et de David MANGEL.

Vous trouverez la présentation de cette réunion en Annexe 1.

En résumé, trois axes ont été définis :

- **Démocratiser l'activité Triathlon** chez les Jeunes non licenciés (finalisation et démarche d'utilisation des conventions USEP et UNSS aux clubs),
- **Accompagner les clubs vers une structuration** de formation des jeunes (évolution de la labellisation et finalisation /déploiement sur le territoire de l'Ecole Française de Triathlon),
- **Valoriser les clubs et les ligues** en leur offrant des outils de classement (classement jeunes des clubs et des ligues).

PRESENTATION DU PROJET JEUNES ET MISE EN PLACE D'UN RETRO PLANNING D' ACTIONS

Le projet Jeunes a été présenté et validé en comité directeur de Juin 2013 (Annexe 2). Une réunion opérationnelle de la CNJ a été menée afin de fixer un calendrier et avancer sur les différents travaux (Annexe 3).

Un groupe de travail s'est réuni au sujet de la mise en place du classement national des clubs Jeunes et une réunion d'harmonisation a eu lieu mi Septembre pour l'avancée des différents groupes de travail. Il est ressorti une difficulté à trouver des moments de travail commun pour avancer sur les différents dossiers.

En Octobre, une réunion de validation des fiches actions a été faite (annexe 4). Au mois de Janvier, un rétroplanning des actions a été proposé afin d'offrir une visibilité sur l'olympiade (annexe 5).

3- AXE 1 : DEMOCRATISER L'ACTIVITE TRIATHLON AUPRES D'UN PUBLIC DE JEUNES NON LICENCIES

VALIDATION DE LA CONVENTION UNSS PAR LA CNJ

Fin Avril 2013, une réunion téléphonique a permis d'étudier la convention, d'y apporter les amendements nécessaires et de la valider pour signature auprès des institutions. Elle a été validée par trois membres présents de la commission.

JUIN, LE MOIS DU TRIATHLON DANS LES ECOLES

Le but est d'accompagner les clubs dans la mise en place d'animations auprès des publics scolaires, notamment des écoles primaires (annexe 6). Le projet a été validé en conseil d'administration du 2 Février 2014.

En s'appuyant sur la convention signée avec l'USEP la veille de cette présentation, c'était l'occasion de rester dans cette dynamique et d'utiliser cette convention pour développer le Triathlon dans les écoles.

A l'aide d'un bilan statistique fourni par la DTN, cela a permis d'avoir une vision de ce qui se fait déjà sur les territoires (annexe 7).

Ainsi, l'objectif était de créer des fiches bonnes pratiques qui accompagnent les clubs dans la mise en place de ce genre d'actions et de créer une communication nationale sur cette action.

4- AXE 2 : STRUCTURER L'ACTIVITE TRIATHLON SUR NOS TERRITOIRES

TRAVAIL SUR LE PLAN DE COMMUNICATION ET DIFFUSION DE L'ECOLE FRANÇAISE DE TRIATHLON

Une démarche de travail a été actée lors de la réunion téléphonique de Mai 2013 par la CNJ (voir Annexe 8).

En Septembre, une réunion physique a eu lieu avec le secteur Communication et nous avons pu travailler sur un plan de communication mêlant l'avis technique de la commission et celui des spécialistes de la communication.

En Juillet 2015, une réunion physique a permis de trouver une solution stratégique pour impliquer les jeunes de 6 à 13 ans et créer une effervescence au niveau des clubs pour les encourager à mettre en place la démarche : passeport offert à tous les jeunes licenciés qui en font la demande. Ce sont les clubs qui reçoivent les passeports et les distribuent aux jeunes.

Des formations auprès des Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS) ont été mises en place. Il y a également eu une formation auprès des professeurs d'EPS de collège à Chartres en Septembre 2014 où la CNJ était présente.

Pour note, le projet Ecole Française de Triathlon a été présenté par la CNJ et la DTN lors des 25 ans de la FFTRI et de l'ITU qui ont été fêtés en Avignon. Les retours des pays présents ont été très enthousiastes et des demandes émergent des quatre coins du globe pour accompagner le développement de la pratique Triathlon dans leurs fédérations respectives.

MISE EN PLACE DES SAS DE DEPART SUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES

Suite au championnat de France Jeunes 2013 de Duathlon à Parthenay et de Triathlon à Châteauroux, la CNJ a proposé à la Commission Nationale des Grandes Epreuves (CNGE) de mettre en place des sas de départ sur les championnats de France Jeunes.

En effet, le constat était que les jeunes attendaient pendant près de 30 minutes debout devant les barrières d'accès au départ pour être sûrs d'avoir une place aux avants postes.

Un petit groupe de réflexion s'est réuni et une proposition a été faite le 19 Juin 2013 à la CNGE (annexe 9). L'expérience a été actée lors du championnat de France d'Aquathlon en Juillet 2014 et définitivement adoptée pour la saison 2015.

EVOLUTION DE LA LABELLISATION DES ECOLES DE TRIATHLON

C'est le sujet principal du travail effectué sur l'ensemble de l'olympiade. Il a été nécessaire d'effectuer un diagnostic de notre territoire pour voir qu'en l'état actuel des choses, nous avons peu d'écoles de Triathlon sur le territoire (environ 1 pour 4 clubs).

Deuxième élément, l'augmentation du nombre d'écoles de Triathlon est faible.

L'objectif était donc de proposer un outil qui permette à chaque club de se sentir encore plus impliqué et accompagné dans sa démarche de structuration.

Dans tout développement, il est nécessaire d'être en mesure de constater facilement son évolution et c'est de cette nécessité qu'est née la réflexion.

Une première réunion a été menée avec un groupe de travail durant deux jours en Décembre 2014 (Annexe 10). Les principales orientations ont été les suivantes :

- Formulaire unique directement en ligne,
- Une différence plus marquée entre le premier niveau et le deuxième niveau de labellisation,
- Intégration de la ½ finale nationale dans les critères de labellisation,
- Valorisation du module Jeunes,
- Instauration de bonus.

Une réflexion plus aboutie a été travaillée avec un groupe de travail élargi lors d'une réunion de trois jours en Janvier 2016. L'objectif était de baser la labellisation sur un principe de vertu où chaque action est récompensée.

La réflexion a été amorcée en Octobre 2015 par le Président de la commission (annexe 11) et cette réunion a permis d'aboutir à un produit finalisé (annexe 12).

SUPPRESSION DU LIEN ENTRE LES ECOLES DE TRIATHLON ET LES DROITS D'ACCES AU CHAMPIONNAT DE FRANCE D1/D2

Un sujet difficile à aborder tout au long de l'olympiade. La CNJ s'est prononcée très clairement sur la difficulté d'un point de vue pédagogique de conserver ce lien, à la fois par rapport à la mise en porte à faux du comité de labellisation mais également par rapport à une ambition concernant l'évolution de la labellisation.

Un groupe de travail s'est réuni en Décembre 2014 pour avancer des arguments sur le sujet (annexe 10). Cette demande a été refusée par le Bureau Exécutif en date du 20 Février 2015.

Une réunion physique a eu lieu avec le vice Président en charge de la vie sportive, le vice Président en charge du développement et le secrétaire général de la Fédération, tous les trois Présidents de Ligue (9/10/2015). Après exposition des arguments, tout le monde semblait en phase avec la suppression de ce lien. Il a été abordé en Bureau Exécutif de Février 2016 et a finalement été refusé en Conseil d'Administration téléphoné d'Octobre 2016.

COMITE DE LABELLISATION DES ECOLES DE TRIATHLON **

Chaque année, un comité d'évaluation est convoqué avec des personnes d'univers différents (président de club, président de ligue, vice président de la Fédération) présidé par le Président de la CNJ, afin de labelliser les dossiers écoles de Triathlon **.

La DTN effectue le travail de centralisation des informations envoyés par les clubs et recueille les avis des Ligues sur les différents dossiers.

Le comité d'évaluation est la seule instance à avoir une vision nationale de la labellisation et s'est tenu à être le plus équitable possible quant au respect des critères. Cela a pu être source de discussions car la vision locale n'est que partielle et c'est le rôle du comité de rendre une labellisation au plus juste pour l'ensemble des territoires.

En complément de la réunion générale, chaque année, nous nous réunissons, entre une et trois fois, pour répondre aux demandes d'appel. Sur les quatre dernières années, il y a eu 7 demandes d'appel dont 6 clubs qui évoluaient en championnat de France des clubs D1 ou D2 en année N+1.

COMITE DE LABELLISATION DES ECOLES DE TRIATHLON ***

Chaque année, un comité d'évaluation est convoqué avec des personnes d'univers différents (président de club, président de ligue, vice président de la Fédération) présidé par le Président de la CNJ, afin de labelliser les dossiers écoles de Triathlon ***.

La DTN effectue le travail de centralisation des informations envoyés par les clubs et recueille les avis des Ligues sur les différents dossiers. La DTN accompagne également les clubs dans leur structuration quand la demande ne répond pas à tous les critères.

Le comité d'évaluation est la seule instance à avoir une vision nationale de la labellisation et s'est tenu à être le plus équitable possible quant au respect des critères. Cela a pu être source de discussions car la vision locale n'est que partielle et c'est le rôle du comité de rendre une labellisation au plus juste pour l'ensemble des territoires.

Ces clubs bénéficient d'une aide fédérale de 3000€.

5- AXE 3 : VALORISER LES STRUCTURES EN LEUR OFFRANT DES OUTILS DE LECTURE
--

MISE EN PLACE DU CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS JEUNES (CNCJ)

Initié dès le début du projet, c'est en Mars 2014 que nous avons travaillé sur la réalisation de cet outil sur l'aspect opérationnel et le lien avec Espace TRI 2.0.

L'année 2014 allait servir de lieu de test après validation par le comité directeur du principe. L'objectif était de mettre en place cet outil dès la saison 2015.

La finalisation du projet a été effective en Décembre 2014 et validée en bureau exécutif de Février 2015 pour une application la même année.

En 2014, nous avons également travaillé pour informatiser les données du CLASS TRI et du Challenge National Jeunes Individuel. Un gain évident pour les Conseillers Techniques de Ligue et les membres de la Direction Technique Nationale en charge de ces dossiers.

ANNEXE 1

Présentation des objectifs de l'olympiade – 1^{ère} réunion de la Commission Nationale Jeunes



Commission Nationale Jeune N°1

Samedi 6 Avril 2013

Florent ROY

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



DEROULEMENT DE LA JOURNEE



MATINEE

- Accueil et présentation de la journée – Jean Michel BUNNET et Florent ROY
- Présentation de chacun et de ses intentions pour le travail sur cette commission
- Présentation du travail effectué sur l'action « Jeunes » de la dernière olympiade et des actions engagées à poursuivre (EFT) – David MANGEL et Romain LIEUX
- Réflexion commune sur les actions menées

APRES MIDI

- Présentation du fonctionnement fédéral et de la réflexion déjà menée – Florent ROY
- Réflexion commune sur un idéal pour la pratique jeune au niveau national
- Bilan de la journée et projection du travail à suivre

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

PRESENTATION DU FONCTIONNEMENT FEDERAL



Deux éléments essentiels :

- Les différentes commissions nationales sont des commissions de travail. Elles proposent un projet général et des actions particulières pour répondre au projet.
- Le comité directeur est le seul organe apte à décider et à valider le projet général et les actions particulières.

ESSENTIEL car notre travail n'est que force de proposition, il faut en avoir conscience. Néanmoins, le comité directeur porte un regard différent selon la pertinence du projet et la précision des différentes actions. Notamment, le **versant financier** !

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

PRESENTATION DE MA VOLONTE POLITIQUE



Le challenge que je me fixe, l'enjeu de cette olympiade, est triple :

- Démocratiser l'activité triathlon chez les jeunes à travers des organisations d'animation territoriale vers un public de non licenciés,
- Accompagner les clubs vers une structuration de formation des jeunes,
- Accompagner les clubs et les ligues vers une valorisation de leur travail auprès des différentes collectivités.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

DÉMOCRATISER L'ACTIVITÉ TRIATHLON CHEZ LES JEUNES



Trouver des solutions pour faciliter l'organisation d'animations territoriales vers un public de non licenciés.

Outils :

- finaliser les conventions avec l'USEP et l'UNSS et proposer une démarche d'utilisation de ces outils aux clubs.

Vision :

- Chaque année, le club de Trifouilly les Oies accueille 500 scolaires des écoles primaires où chacun des jeunes a fini son premier Triathlon.
- Ces 500 scolaires représentent 70% de la population Jeunes de Trifouilly.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

ACCOMPAGNER LES CLUBS VERS UNE STRUCTURATION DE FORMATION DES JEUNES



Trouver des solutions pour faciliter la mise en place de cette formation des jeunes

Outils :

- Ecole Française de Triathlon (fiches pédagogiques, malette ...)
- Evolution de la labellisation

Vision :

- L'encadrant bénévole du nouveau club de Parcijou la rivière souhaite développer le triathlon chez les jeunes. Il trouve des outils accessibles pour écrire le projet jeune de la structure (développement des critères de labellisation).
- Il demande l'aide de la ligue régionale pour accompagner le projet contre rémunération ou contrepartie bénévole.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

ACCOMPAGNER LES CLUBS ET LES LIGUES VERS UNE VALORISATION DE LEUR TRAVAIL



Aujourd'hui, chaque ligue et chaque club travaille de son côté sans avoir de réelle possibilité de comparer son travail à ce que font les autres ou de pouvoir travailler en collaboration sur certaines actions.

Outils :

- Mise en place d'un classement jeunes des clubs et des ligues
- Un classement lié à la performance et un classement lié à l'animation territoriale

Vision :

- Le club de Bretigny le château est 53^e au classement national des clubs en matière d'animation territoriale. Il construit son projet autour d'une amélioration de ce classement en proposant des organisations avec les scolaires
- La mairie est sensible à ce classement et augmente la subvention du club.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

RÉFLEXION COMMUNE SUR UN IDÉAL POUR LA PRATIQUE JEUNE AU NIVEAU NATIONAL



**C'est parti !
Chacun donne son avis, on triera à la fin !**

ATTENTION

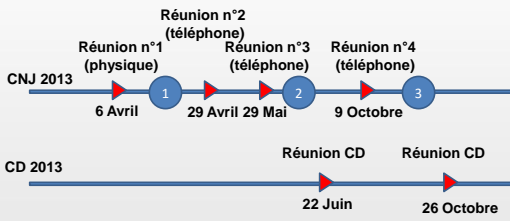
Toutes les idées ne pourront pas être retenues !

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

BILAN DE LA JOURNÉE ET PROJECTION DU TRAVAIL À SUIVRE



RETROPLANNING



Réunion n°2 : validation convention UNSS
Réunion n°3 : proposition de la démarche de communication EFT

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

BILAN DE LA JOURNÉE ET PROJECTION DU TRAVAIL À SUIVRE



RETROPLANNING

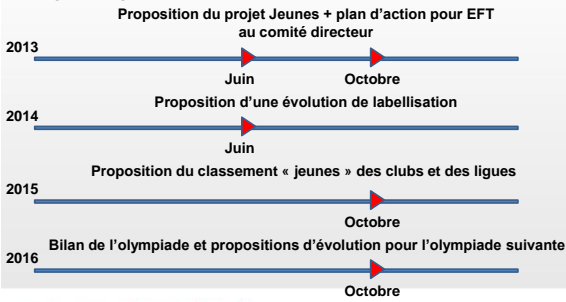
- 1 Définir les axes et les actions du plan jeune (commission)
- 2 Définir la temporalité de l'action Ecole Française de Triathlon (président + CTN + secteur communication)
Fabienne LORDET et Paul-Farel COUCHE
- 3 A définir pour saison 2014

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

BILAN DE LA JOURNÉE ET PROJECTION DU TRAVAIL À SUIVRE



RETROPLANNING



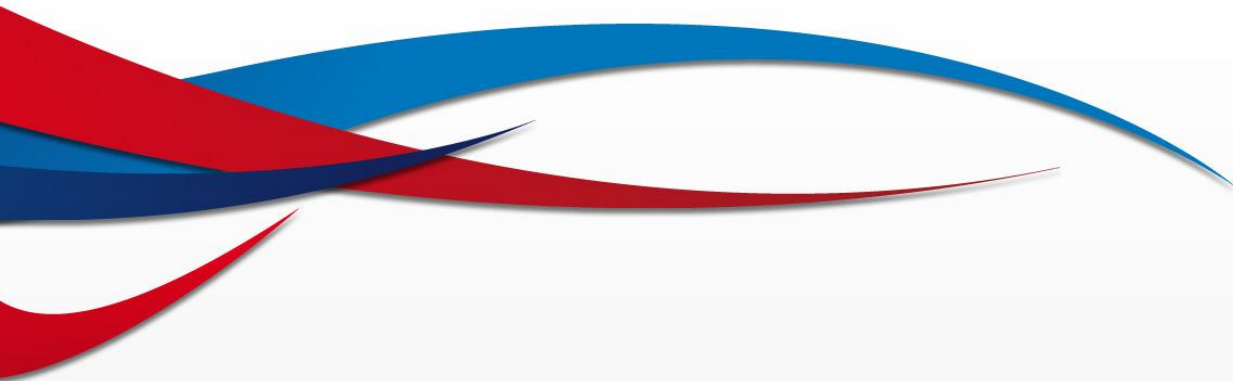
Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

MERCI A TOUS



Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

ANNEXE 2



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

PROJET

de la Commission Nationale Jeunes

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**



Jeunes



- **Axe n°1** : Démocratiser l'activité triathlon chez les jeunes (public non licenciés)
- **Axe n°2** : Accompagner les clubs vers une structuration de formation des jeunes
- **Axe n°3** : Accompagner les clubs et les ligues vers une valorisation de leur travail

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**

Jeunes



Axe n°1 : Démocratiser l'activité triathlon chez les jeunes.

Action n°1 : Les scolaires des écoles primaires.

Action n°2 : Les scolaires des Collèges / Lycées.

Axe n°2 : Accompagner les clubs vers une structuration de formation des jeunes.

Action n°3 : Accompagner la mise en place de l'EFT.

Action n°4 : Evolution de la labellisation.

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**

Jeunes



Axe n°3 : Accompagner les clubs et les ligues vers une valorisation de leur travail.

Action n°5 : Mise en place d'un classement club

Action n°6 : Mise en place d'un outil de communication inter-ligues

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**

ANNEXE 3



Groupes de travail de la Commission Nationale Jeunes

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !



Projet Jeunes



Axe n°1 : Démocratiser l'activité triathlon chez les jeunes.

Action n°1 : Les scolaires des écoles primaires.

Groupe de travail :

Patrick SANCHEZ, Romain LIEUX

Action n°2 : Les scolaires des Collèges / Lycées.

Groupe de travail :

Cédric GOSSE, Patrick SANCHEZ

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Projet Jeunes



Axe n°2 : Accompagner les clubs vers une structuration de formation des jeunes.

Action n°3 : Accompagner la mise en place de l'EFT.

Groupe de travail :

Patrick SANCHEZ, Romain LIEUX, Fabienne LORDET

Action n°4 : Evolution de la labellisation.

Groupe de travail :

Mathieu BADELIER, Natalie BONNARD, Jordan ROUYER

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Projet Jeunes



Axe n°3 : Accompagner les clubs et les ligues vers une valorisation de leur travail.

Action n°5 : Mise en place d'un classement club

Groupe de travail :

Mathieu BADELIER, Jordan ROUYER

Action n°6 : Mise en place d'un outil de communication inter-ligues

Groupe de travail :

Natalie BONNARD, Fabienne LORDET

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Calendrier des présentations



Échéance : Comité directeur du samedi 26 Octobre

Réunions d'harmonisation :

Lundi 16 Septembre 12h30

Lundi 14 Octobre, heure à définir

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Procédure de réunion



Avant chaque réunion, il faut demander un numéro sur la plateforme téléphonique FFTRI (voir avec Florent, Romain ou Jean Michel) en termes de sécurité (si jamais Skype ne fonctionnait pas).

Le jour de la réunion, se connecter sur « Skype ».

Télécharger l'application « Join me » pour les responsables de groupe de travail afin de faire partager en direct les modifications ou le travail déjà effectué (<https://join.me/> cliquer sur start meeting).

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Priorité des actions à traiter



- **Priorité des actions à présenter sur les fiches action pour proposition au Comité Directeur :**
 - Actions 1, 3 et 5 (en cours et en partie nouvelles)
 - Action 2 et 6 (nouvelles)
 - Action 4 (évolution)

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Convocation des réunions des groupe de travail



- **Mercredi 31 Août : 12h et/ou 18h**
- **Jeudi 1 Août : 12h et/ou 18h**
- **Mercredi 28 Août : 12h et/ou 18h**
- **Jeudi 29 Août : 18h**
- **Vendredi 29 Août : 18h**

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

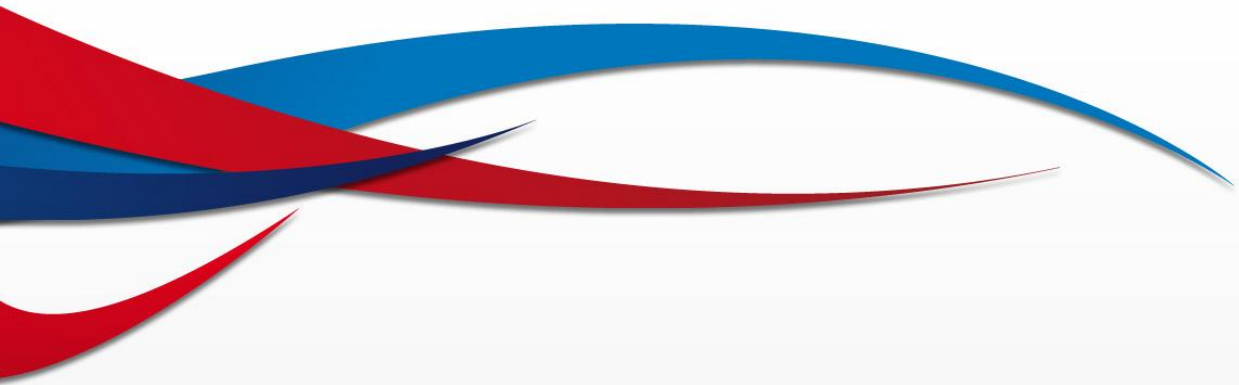
Procédure de travail



- Redéfinition de l'action,
- Elaboration d'une stratégie (pour faire le point sur des réflexions et pour formaliser le projet),
- Définition d'un calendrier,
- Réflexion et définition d'un budget.

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

ANNEXE 4



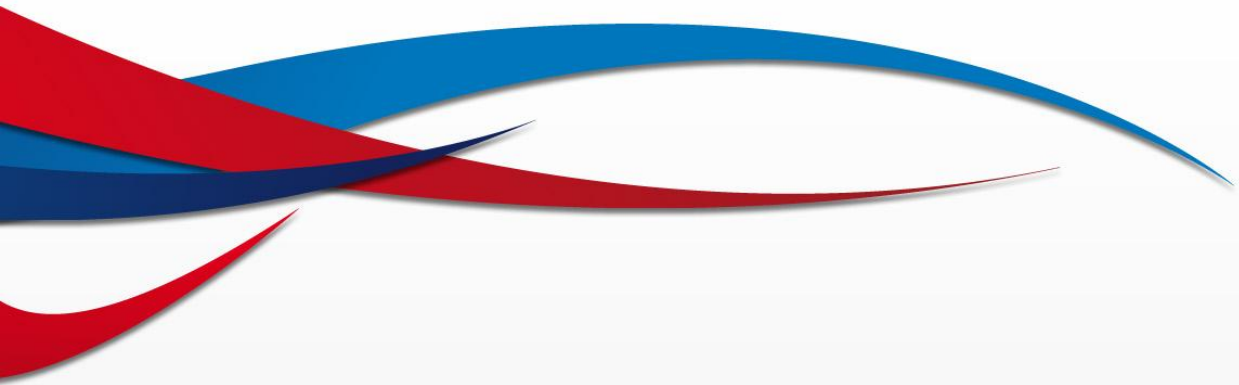
FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

PROJET

de la Commission Nationale Jeunes

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**





FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

Fiches Actions Jeunes

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**



Jeunes



- **Axe n°1** : Démocratiser l'activité triathlon chez les jeunes (public non licenciés)
- **Axe n°2** : Accompagner les clubs vers une structuration de formation des jeunes
- **Axe n°3** : Accompagner les clubs et les ligues vers une valorisation de leur travail

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**

Jeunes



Axe n°1 : Démocratiser l'activité triathlon chez les jeunes.

Action n°1 : Les scolaires des écoles primaires.

Action n°2 : Les scolaires des Collèges / Lycées.

Axe n°2 : Accompagner les clubs vers une structuration de formation des jeunes.

Action n°3 : Accompagner la mise en place de l'EFT.

Action n°4 : Evolution de la labellisation.

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**

Jeunes



Axe n°3 : Accompagner les clubs et les ligues vers une valorisation de leur travail.

Action n°5 : Mise en place d'un classement club

Action n°6 : Mise en place d'un outil de communication inter-ligues

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**

Axe n°1 : Démocratiser l'activité triathlon chez les jeunes (public non licenciés)



Action n°1 : Créer, développer, animer la pratique du triathlon chez les scolaires des écoles primaires.

Description de l'action

Favoriser la découverte du triathlon et des disciplines enchainées pour les enfants du 1^{er} degré

Suivi de l'indicateur

Indicateurs:

- Nombre d'actions mises en place dans le cadre des écoles primaires
- Nombre de mallettes EFT vendues
- Nombres de cadres formés lors de la formation
- Nombre de licenciés Jeunes

Comment suivre l'indicateur :

- Indicateurs chiffrés donc objectifs

Objectifs

Renouveler le partenariat FFTRI/USEP au niveau national afin de permettre au clubs, comités, ligues, de mettre en place des initiatives locales
Sélectionner des départements tests en fonction des volontés locales
Mettre en place la formation CNFPT sur l'EFT à Gravelines en Septembre 2014 , afin de former les intervenants des CT à l'utilisation de l'EFT
Faire une semaine voire un mois national « Triathlon à l'école » (à l'avenir)

Rôle des acteurs

- Mettre en place et assurer la formation CNFPT (DTN)
- Communiquer sur les actions mises en place (Secteur Communication)
- Vente de mallettes (FD)
- Mise en place d'actions (FD/Ligues/clubs/éducateurs/USEP)

Budget de l'action

5 à 10 réunions avec l'USEP (suivant le nombre de départements tests)
3000 à 6000 €
Mise en place de formation
?

Evaluation de l'action

Grace aux indicateurs mais également à la mise en place d'un partenariat durable avec l'USEP à la fois au niveau national et local se traduisant par des actions concrètes mises en place

Axe n°1 : Démocratiser l'activité triathlon chez les jeunes (public non licenciés)



Action n°2 : Créer, développer, animer la pratique du triathlon chez les scolaires des collèges et lycées

Description de l'action

Faire connaître l'EFT et faciliter sa compréhension et son utilisation grâce à une communication interne et externe

Suivi de l'indicateur

Indicateur :

- Nombre d'articles /news (revues, sites,...) parus
- Nombre de personnes connaissant et utilisant l'EFT
- Nombre de formations mises en places
- Nombre de mallettes vendues

Comment suivre l'indicateur :

- Indicateurs chiffrés donc objectifs

Evaluation de l'action

Grace aux indicateurs

Objectifs

Etablir un échéancier de communication
Communiquer en direction des clubs/ligues et éducateurs pour faire connaître l'EFT (site internet fédéral, newsletters, revue triathlète)
Communiquer en direction de partenaires externes pour faire connaître l'EFT (EN, USEP, UNSS, CT, MS...)
Formation pour faciliter la compréhension et l'utilisation de l'outil (CTL, modules complémentaires BF5, BF4, DEJEPS, CNFPT, formation des enseignants d'EPS)
Une formation zone nord et une formation zone sud pour les CTL
Promotions sur les mallettes
Vente de produits dérivés (Bidons, clefs USB, bonnets,...)

Rôle des acteurs

- Mettre en place et assurer les différentes formations (DTN/Ligues)
- Communication sur le site internet et magazines (DTN/Secteur Communication)
- Vente de mallettes (FD)

Budget de l'action

1 à 3 réunions avec le secteur communication (suivant le nombre de départements tests)

600 à 2000 €

Réunions avec les revues spécialisées

1000 à 2000 €

Mise en place des formations

?

Axe n°2 : Accompagner les clubs vers une structuration de formation des jeunes.



Action n°3 : Accompagner la mise en place de l'EFT.

Description de l'action

Définir une stratégie qui vise à promouvoir et vendre au plus grand nombre l'Ecole Française de Triathlon à travers la mallette pédagogique

Suivi de l'indicateur

Indicateurs : Nombre de mallettes vendues, nombre d'acteurs de terrain équipés, Nombre de retours positifs, Respect de la démarche EFT

Comment suivre l'indicateur : communication avec les propriétaires de mallette

Evaluation de l'action

A terme, arriver à définir l'évolution du niveau de compétences des jeunes triathlètes, de l'impact sur leur motivation à moyen terme (jusqu'à la catégorie U23) et de l'impact sur le turn-over des éducateurs bénévoles

Objectifs

Impliquer les acteurs de terrain (clubs, CD, Ligues)
Impliquer les partenaires (USEP, UNSS)
Mettre en place des outils visuels d'utilisation de la mallette (vidéos, reportages ...)
Amener les médias nationaux à parler de cet outil d'accompagnement au triathlon
Développer une passerelle avec la commission nationale Sport Santé
Créer une passerelle d'échanges sur le fonctionnement de la mallette pour suivre les retours terrain

Rôle des acteurs

Comprendre et adhérer à la **démarche générale** de l'EFT (pas d'utilisation partielle)

Budget de l'action

Réunions de travail (2000€)
Communication nationale (500€)
Vidéos, montages (2000€)

Axe n°2 : Accompagner les clubs vers une structuration de formation des jeunes.



Action n°4 : Faire évoluer la labellisation pour offrir aux clubs une projection sur l'avenir de leur projet jeune

Description de l'action

Offrir un outil de labellisation progressif et structurant avec une lecture facile et une évaluation sur des critères facilement vérifiables

Suivi de l'indicateur

Indicateur : nombre d'écoles de triathlon de chaque niveau, nombre de malles dans chaque école labellisée, nombre de retours critiques

Evaluation de l'action

Analyse de l'évolution des écoles labellisées, des retours critiques, du niveau des jeunes sur les compétitions nationales en fonction du niveau de labellisation du club, du nombre de jeunes non licenciés qui ont fait un triathlon

Objectifs

Permettre aux clubs de se projeter sur le niveau de labellisation supplémentaire
Valoriser le travail de formation des triathlètes licenciés
Valoriser la démocratisation de l'activité auprès d'un public de non licenciés
Tenir compte de l'évolution d'une structure et de son environnement territorial
Mettre en place un outil informatique visant à définir le niveau de labellisation et son évolution en cours de saison
Créer une passerelle d'échanges sur le fonctionnement de la mallette pour suivre les retours terrain
Diminuer le travail de la DTN et des ligues

Rôle des acteurs

Comprendre la labellisation et adhérer à la démarche

Budget de l'action

Réunions de travail (2000€)
Outil informatique (5000€)

Axe n°3 : Accompagner les clubs et les ligues vers une valorisation de leur travail.



Action n°5 : Mise en place d'un classement club Jeunes

Description de l'action

Valoriser le travail des clubs sur des critères associatifs et sportifs liés à la pratique jeune

Objectifs

Permettre aux clubs de se situer au niveau national
Offrir une grille de lecture simple facilement vérifiable
Mettre en place un outil informatique qui permette le suivi mensuel du classement club

Suivi de l'indicateur

Indicateur : nombre de points et de la densité du classement

Comment suivre l'indicateur :
étudier les évolutions de l'indicateur

Rôle des acteurs

Clubs : comprendre le classement et adhérer à la démarche.

Transmettre les informations

Ligue : valider les informations

FD : assurer le suivi du classement

Budget de l'action

Réunions de travail pour définir les critères (3h)

Mise en place d'un outil informatique (5000€)

Evaluation de l'action

Evolution générale du nombre de points et de la densité

Envie de différence ? Vibrez Triathlon !

Axe n°3 : Accompagner les clubs et les ligues vers une valorisation de leur travail.



Action n°6 : Mise en place d'un outil de communication inter-ligues

Description de l'action

Permettre l'échange des actions ligues auprès du public Jeune, afin de créer une émulation d'idées à travers un partage de compétences

Objectifs

Faire en sorte que chaque ligue communique sur ses actions
Créer une plateforme de partage des actions ligues (plateforme spécifique intranet, site internet, facebook ...)
Accompagner la communication de ces actions
Comprendre la démarche de projet de chaque action en fonction du maillage territorial et aider la démarche des ligues souhaitant s'investir dans des actions déjà existantes

Suivi de l'indicateur

Indicateur : Nombre d'actions partagées, nombre de demandes d'aide à l'accompagnement, nombre d'actions nouvelles mises en place

Rôle des acteurs

Comprendre et adhérer à la démarche

Budget de l'action

Réunions de travail (2000€)
Actions de communication (2000€)

Evaluation de l'action

Evaluer dans le temps l'émulation créée par cet outil de communication au travers le nombre d'actions mises en place par les ligues. Cet outil peut être décliné et commun à différentes commissions (sport santé, handicap ...).

ANNEXE 5

RETROPLANNING DES ACTIONS A VALIDER EN COMITE DIRECTEUR

	Jun 2012	Jun 2013	Oct 2013	Fév 2014	Jun 2014	Oct 2014	Fév 2015	Jun 2015	Oct 2015	Fév 2016	Jun 2016	Oct 2016	Janvier 2017
AXE 1 : Démocratiser													
<i>Numéro 1 car on rejoint directement les actions des secteurs de développement féminin (mixité), sport santé (sport pour tous), développement durable (les jeunes représentent l'avenir) et paratriathlon (possibilité de mettre des actions en place avec des publics spécifiques)</i>													
Action 11		V											Bilan de l'Olympiade
ACTION PHARE : Juin, le mois du triathlon dans les écoles Autres : le triathlon, comme sport de base pendant l'année Moyens : partenariats USEP, communication nationale, accompagnement des clubs, formation des intervenants club et USEP													
				AP									
Action 12		V											Bilan de l'Olympiade
ACTION PHARE : Mercredis de découverte des pratiques enchaînées Autres : sections sportives collège et lycée Moyens : partenariats UNSS, communication nationale, accompagnement des clubs													
						AP							
AXE 2 : Structurer													
<i>Numéro 2 car la structuration existe déjà, il ne s'agit de ne lui donner que des évolutions</i>													
Action 21		V											Bilan de l'Olympiade
ACTION PHARE : Utilisation de la mallette pédagogique EFT par les clubs/ligues Moyens : communication nationale, accompagnement des clubs/ligues													
			V	Suivi de l'action									
Action 22			V										Bilan de l'Olympiade
ACTION PHARE : Utilisation de la labellisation pour définir les projets des Ecoles de Triathlon Moyens : réflexion sur une évolution de la labellisation avec des critères objectifs qui peuvent être suivis en temps réel, création d'un outil informatique qui permette la saisie des données													
		V				AP							
Action 23						AP							Bilan de l'Olympiade
ACTION PHARE : Faire rentrer / mettre en place des compétitions jeunes qui entrent dans une base de données fédérale Autres : mise en place d'un interrégion duathlon, réflexion sur le maillage des interrégions Moyens : Accompagnement des ligues dans la mise en place d'un challenge, création d'un outil informatique qui permettent d'avoir une base de données													
						AP			AP				
AXE 3 : Valoriser													
<i>Numéro 3 car c'est la récompense du travail accompli dans les deux premiers axes</i>													
Action 31		V											Bilan de l'Olympiade
ACTION PHARE : Mettre en place un classement des clubs Moyens : réflexion sur une évolution de la labellisation avec des critères objectifs qui peuvent être suivis en temps réel, création d'un outil informatique qui permette la saisie des données													
						AP							
Action 32		V											Bilan de l'Olympiade
ACTION PHARE : Mettre en place une interface de partage inter-ligues Moyens : création d'une passerelle qui permette de centraliser la saisie des données													
							AP						

ANNEXE 6



FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
TRIATHLON

AXE 1 : DÉMOCRATISER

Proposition d'action :

Juin, le mois du Triathlon dans les écoles

Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**



OBJECTIFS

Renforcer l'image du triathlon comme une activité accessible et ludique, à long terme

Poursuivre et pérenniser le partenariat avec l'USEP

Développer l'utilisation de la mallette EFT

Offrir aux clubs/CD/ligues un outil de démocratisation de l'activité Triathlon

Impulser une dynamique fédérale forte orientée vers le triathlon pour tous dans les écoles

CONSEQUENCES

Image du Triathlon comme sport ludique et accessible,

Augmentation du nombre de licenciés,

Augmentation du nombre de participants sur les épreuves locales,

Augmentation du nombre de partenaires locaux qui accompagnent la pratique Triathlon (USEP, ETAPS, Education Nationale)

*Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !***

TECHNIQUEMENT

Des dates sont identifiées au mois de Septembre/Octobre sur le mois de Juin, l'information passe auprès des écoles et les inscriptions se font en étroite collaboration avec l'USEP ou les ETAPS.

Des fiches pédagogiques sont envoyées aux professeurs des écoles afin de pouvoir les rassurer sur le contenu de l'animation.

Le matériel est réservé en fonction de l'activité.

Toute forme d'activité de la Fédération Française de Triathlon peut être retenue (Triathlon, Duathlon, Aquathlon, Bike & Run)

TECHNIQUEMENT :

Un exemple d'animation scolaire

Organisation sur une demi-journée d'animation

Nb de jeunes par demi journée : 50 (2 classes de primaire)

Premier temps d'activité sous forme de groupes dans chacun des modes de locomotion (3 groupes d'environ 16 jeunes)

Fin de l'activité par un triathlon en relais (type championnat de France des Ligues).

STRATEGIQUEMENT

Les leviers à débloquer :

Intérêt du responsable départemental USEP ou intérêt de la commune/des ETAPS ou intérêt de la direction d'une école

Validation du projet auprès de l'inspection académique

Obtention des moyens techniques nécessaires à la réalisation de l'animation (accès piscine, zone verte, matériels ...)

PROJET FFTRI

2014

Recensement des actions existantes sur le terrain

Rédaction d'une procédure d'accompagnement de la démarche

2015

Communication interne FFTRI pour mise en place de l'action

Analyse des effets de l'action

2016

Communication à l'externe auprès des médias

PROJET FFTRI

Projection comptable



2014

Recensement des actions déjà en place + comptabilité nb de clubs + nb de jeunes

2015

30 clubs

30 demi journées (2 classes de 25)

1500 jeunes

2016

50 clubs

4000 jeunes

2017

80 clubs

8000 jeunes

2018

100 clubs

+ de 10 000 jeunes

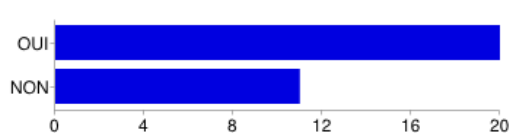
Envie de différence ? **Vibrez Triathlon !**

ANNEXE 7

SYNTHÈSE STATISTIQUE CONSULTATION LIGUES RÉGIONALES

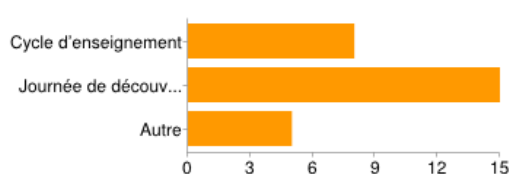
« Triathlon et disciplines enchaînées à l'école »

1. Au sein de votre territoire (ligue), avez-vous connaissance d'interventions autour du triathlon et des disciplines enchaînées menées dans des écoles primaires ?



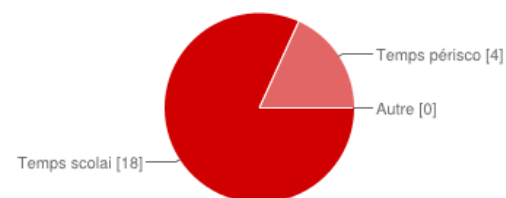
OUI 20 65 %
NON 11 35 %

2. Si OUI, de quel(s) type(s) d'actions s'agit-il ?



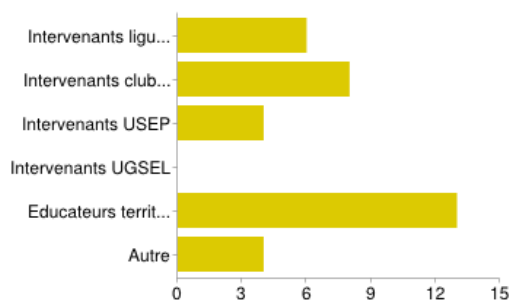
Cycle d'enseignement 8 29 %
Journée de découverte et d'animation 15 54 %
Autre 5 18 %

3. Quel est le cadre d'intervention des actions menées ?



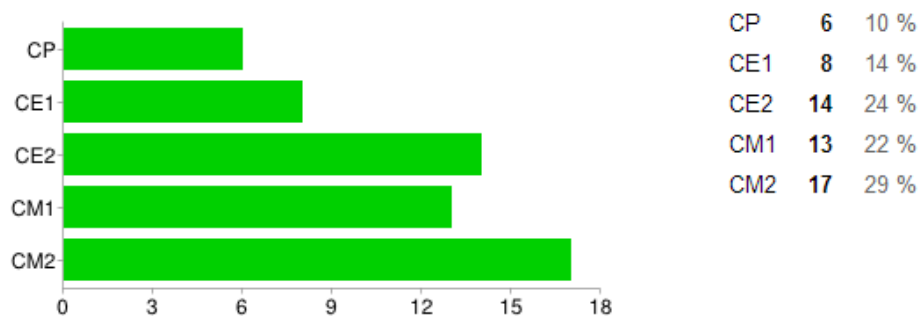
Temps scolaire 18 82 %
Temps périscolaire 4 18 %
Autre 0 0 %

4. Quelles sont les modalités d'intervention ?

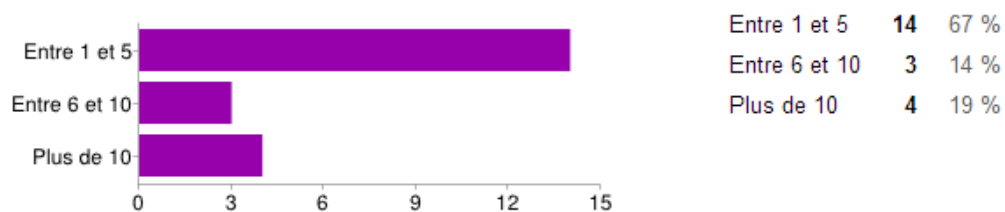


Intervenants ligue (convention ligue / Etablissement) 6 17 %
Intervenants club (convention club / Etablissement) 8 23 %
Intervenants USEP 4 11 %
Intervenants UGSEL 0 0 %
Educateurs territoriaux (ETAPS) 13 37 %
Autre 4 11 %

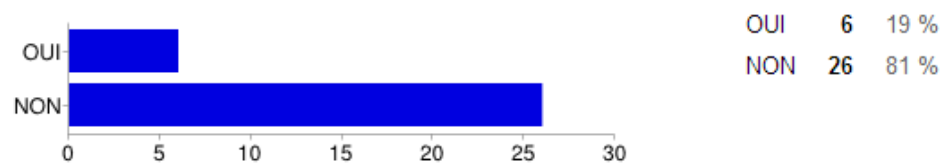
5. A quel(s) niveau(x) de classe s'adressent ces actions ?



6. Savez-vous combien d'établissements sont concernés par ces actions ?



7. Avez-vous eu connaissance de la plaquette intitulée « A l'école du triathlon » relative à la convention F.F.TRI. / USEP ?



ANNEXE 8

Compte rendu de la réunion téléphonique Commission Nationale Jeunes

Lundi 29 Mai 2013

Entrée en réunion à 19h – fin de la réunion à 21h

Ordre du jour :

1 – Proposition du projet Jeunes sur l'olympiade défini autour de 3 axes,

2 – Plan de communication pour EFT pour les 6 mois à venir. Quelle démarche à partir d'aujourd'hui jusqu'à la délivrance du KIT EFT en Février 2014 ?

Présents :

Florent ROY, Jean Michel BUNIET, Natalie BONNARD, Cédric GOSSE, Mathieu Badelier, Romain LIEUX

Absents :

Jordan ROUYER, Patrick SANCHEZ, Laurent MASSIAS, Fabienne LORDET

1- Les 3 axes sont les suivants :

- A) Démocratiser l'activité triathlon chez les jeunes (public non licenciés),
- B) Accompagner les clubs vers une structuration de formation des jeunes,
- C) Accompagner les clubs et les ligues vers une valorisation de leur travail.

A) Travail sur le premier axe :

Démocratiser l'activité grâce à un rapprochement avec l'Education Nationale :

1) Les scolaires des écoles primaires : 5 départements tests USEP

Loiret (actions en Juillet), Loir et Cher (actions en Juillet), La Réunion, Rhône, Deux Sèvres.

Rôle du travail FFTRI

Accompagner l'action locale en mettant à disposition des fiches pédagogiques pour travailler sur l'activité Triathlon en amont.

Formation des ETAPS = encadrement des écoles et pratique de l'activité Triathlon en période scolaire mais aussi en période extra scolaire avec les centres aérés.

Essayer d'obtenir un financement du CNFPT pour la formation des ETAPS par les CTL.

2) Les scolaires des Collèges / Lycées

PARTENARIATS ET FORMATIONS

Travail sur la commission nationale mixte UNSS / FFTRI en Septembre

Présentation du projet Ecole de Triathlon

Demande d'un établissement scolaire pour écrire une convention avec le ministère de l'Agriculture (SSS).

Développement de la bi qualification (pratique vers l'excellence + passage du BF5).

Prendre en compte dans le plan de communication le module de formation pour l'utilisation des mallettes pédagogiques pour le BF5 (donc pour le colloque des CTL en Octobre).

TRIATHLON DANS LES COLLEGES

Réflexion sur les AS avec une structuration comme les clubs (organisation d'épreuves, passage des Class TRI ...) mais pas de double licence.

Sondage sur les France de TRI UNSS, 35% de licenciés FFTRI.

Labellisation sur un autre type mais qui permet d'identifier les AS qui fonctionnent.

Quel cadre ? FFTRI, permet aux AS d'avoir les infos fédérales pour développer l'activité ou le suivi, à mettre en place par les ligues.

Les CTL prennent contact avec les profs d'EPS responsables d'AS et qui leur donnent des infos pour la labellisation (critères de labellisation de niveau national).

Que va penser l'UNSS d'une labellisation par la Fédération des AS ? Permet aux clubs/ligues de faire le lien au niveau local avec les AS.

Faire rentrer les profs d'EPS dans la démarche Triathlon.

Créer un réseau avec les partenaires du Triathlon

Quel choix/orientation pour l'olympiade à venir ?

Licenciés = développement écoles primaires + développement des collèges

TRIATHLON DANS LES LYCEES

Excellence Sportive = SSS ou demande de l'établissement au niveau académique

Se greffer sur une section Natation → Identifier les sections Natation

Comment arriver à pénétrer le milieu des SS Scolaires ou à Horaires Aménagés ?

Faire participer les SS sur les ½ finales du Championnat de France à l'initiative des ligues régionales ?

Possibilité au même titre que les non licenciés.

B) Travail sur le deuxième axe :

L'aide à la structuration des clubs doit passer par une labellisation progressive et structurante sur des axes à la fois de performance mais également sur d'autres points de développement.

EVOLUTION DE LA LABELLISATION

Question à avoir avec la CNS sur le besoin des clubs de D1/D2 à être labellisés pour ne pas payer de droits d'entrée ?

Trouver des critères objectifs, facilement vérifiables.

Identifier une démarche qualitative et/ou quantitative

Réflexion sur le fait de trouver des noms Ecole de Triathlon (Développement, Animation Loisir, Compétition, Performance ...)

Accompagner les clubs * et ** dans leur développement. Les *** sont déjà structurés.

C) Travail sur le troisième axe :

Valoriser le travail des clubs et des ligues est essentiel pour permettre une saine émulation et un développement optimal.

VALORISATION DES CLUBS/LIGUES

Classement des clubs/ligues

Critères objectifs et vérifiables

Développement ? Performance ?

Question sur un classement des ligues ? Pas forcément constructif car trop de disparités mais favoriser les échanges inter-ligues, notamment sur les travaux qui sont entrepris.

Accompagner les clubs et les ligues vers le développement et valoriser leur travail

2) Plan de communication de l'EFT

Sortie de la mallette début Février

Communication par la Formation et l'information (*déjà en place, action continue*)

Intervention sur la formation continue des CTL (Octobre) et le module complémentaire BF5 (sur la pratique jeune).

Relais avec les stagiaires BF4 et DEJEPS

Septembre 2013

Passage dans la revue EPS (attention car comité de lecture). Contact par Cédric Gosse.

Septembre / Octobre 2013

Communication de la notice EFT sur le site fédéral (qu'est ce qu'il y a dans la mallette et comment les utiliser ?)

25 Octobre 2013

Décompte sur le site fédéral EFT à partir de J-100 sur le site fédéral + info sur la newsletter + info sur Facebook

1^{er} Novembre 2013

Communication sur les fiches pédagogiques avec une mise en ligne d'1 ou 2 fiches par mois sur le site fédéral

Réflexion sur le fait que ce ne soit pas des fiches mais une partie de la mallette qui soit diffusée (page du passeport du jeune, diplôme ...)

Information sur le prix de la mallette / le matériel

15 Novembre 2013 (*travail à faire entre DTN et membres de la CNJ*)

Diaporama à donner aux présidents de ligues pour présenter aux Assemblées Générales de Ligue pour répondre aux questions qui peuvent être posées (bons de commande ...)

1^{er} Février 2014 (jour de l'AG)

Remise des mallettes aux présidents de ligue à l'attention des CTL

A partir de début Février

Communication terrain dans les ligues avec les CTN et relais DEJEPS

3) Question du marketing pour subventionner la mallette ?

Nutella, Chupa Chups, Haribo, Decathlon, Societe Générale

Responsable marketing :

pfcouche@fftri.com

Dead Line : Fin Juin/ Début Juillet car production de la mallette mais possibilité de modifier les supports (autocollants, actions de com ...).

4) Prochaine réunion de la CNJ :

Ordre du jour : Faire des groupes de travail suite au Comité Directeur du 22 Juin.

Date proposée le Mercredi 17 Juillet à 19h (réunion téléphonique)

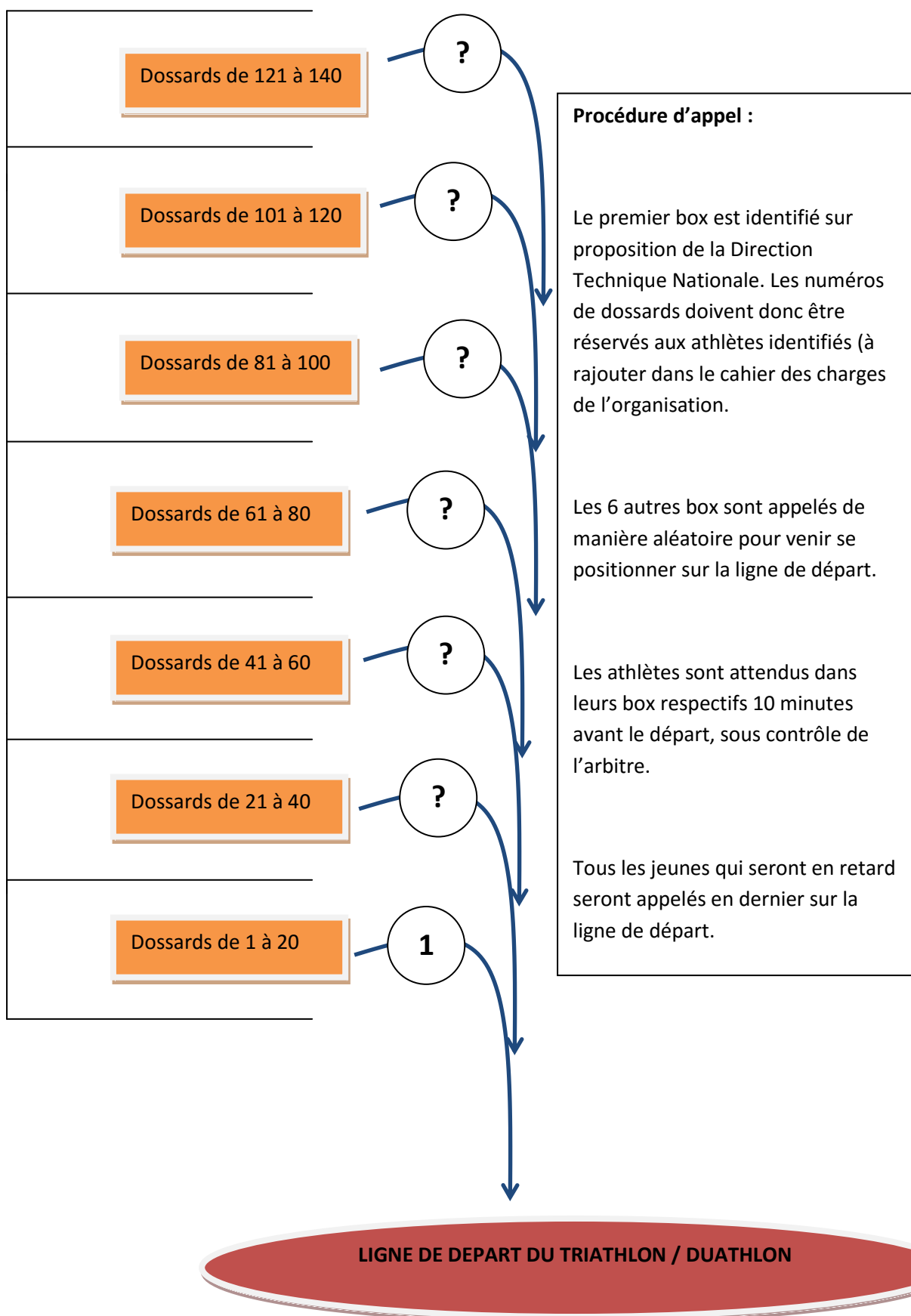
+ Début Septembre

+ Début Octobre

ANNEXE 9

Chambre d'appel pour les Championnats de France Jeunes

16 Juin 2013



ANNEXE 10

REUNION SECTEUR JEUNE

NANCY – 4 & 5 décembre 2014

SYNTHESE

Composition du groupe de travail :

Nom	Fonction
Florent ROY	Président de la Commission Nationale Jeune
David MANGEL	Conseiller Technique National - Secteur jeune
Romain LIEUX	Conseiller Technique National - Secteur jeune
Morgane LE BERRE	Conseillère Technique de la Ligue du Limousin
Yannick PETIT	Conseiller Technique de la Ligue Ile de France
Nicolas POULEAU	Educateur Rouen Triathlon

LABELLISATION DES ECOLES DE TRIATHLON* ET **

1. RAPPEL

Conformément aux décisions du Comité Directeur du 13 juin 2014, la CNJ, en lien étroit avec la DTN, doit être en mesure de faire des propositions d'évolution de la labellisation des écoles de Triathlon* et ** pour le Comité Directeur du 13 juin 2015, **en donnant au dispositif actuel une orientation « sport pour tous » plus marquée.**

L'objectif pour l'olympiade à venir n'est pas de révolutionner le dispositif ni même de remettre totalement en question des critères de labellisation qui sont aujourd'hui, pour la grande majorité, très objectifs et révélateurs d'une structuration efficace des clubs autour de l'accueil et de la formation des jeunes triathlètes.

2. ETAT DES LIEUX

Les points forts :

- La **structuration actuelle donne globalement satisfaction** et ne doit pas être remise en question.
- Les critères **« Effectif jeune », « Equipe pédagogique » et « Offre de pratique » constituent l'ossature des clubs engagés dans l'accueil et la formation des jeunes.** Ils doivent être maintenus.

NB : Concernant « l'offre de pratique », l'organisation de manifestations à l'attention des jeunes reste un indicateur privilégié du niveau de structuration du club. Toutefois, **l'exigence actuelle n'impose pas aux clubs de proposer une manifestation s'adressant à l'ensemble des catégories jeunes.**

C'est souvent la problématique pour les plus jeunes catégories (*mini-poussins / poussins*) qui bénéficient d'une offre de pratique souvent plus limitée alors que **ces mêmes catégories devraient être davantage valorisées dans le cadre d'une démarche « accessibilité, sport pour tous ».**

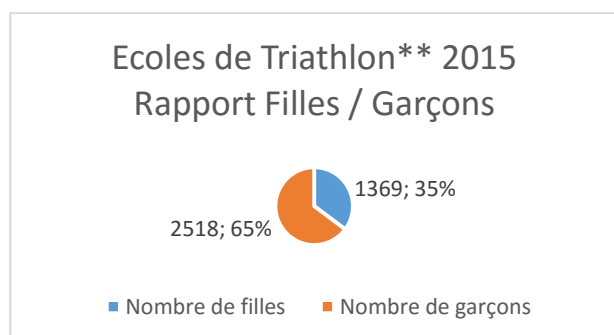
Cette réflexion n'a cependant pas donné lieu à des propositions d'évolutions concernant le critère « offre de pratique ». Peut-être faudra t'il y revenir ?

- **L'appellation actuelle est désormais bien ancrée, cohérente et parlante** auprès des différents partenaires. Elle doit être maintenue.

Les points faibles :

- **Identification des féminines**

L'obligation faite aux clubs d'avoir au moins 20% de filles dans leur effectif jeune ne semble pas avoir posé de problèmes sur la labellisation 2015 (*voir chiffres ci-dessous*).



Les filles représentent 35% des effectifs.

Seuls 3 clubs étaient légèrement en deçà des 20% pour 2015.

Pourtant, l'identification de 20% de féminines (***) peut se traduire par des stratégies perverses de la part de certains clubs soucieux d'être « dans les clous » (*certaines clubs refusent de licencier des garçons afin de respecter plus facilement les critères...*).

Ce nouveau critère, voulu à la base pour valoriser la pratique féminine, influence finalement les pratiques des clubs de façon négative, ce qui va à l'encontre d'une démarche structurante.

La labellisation doit demeurer un outil fédéral structurant pour les clubs et non l'affichage ou le reflet (*sorte de « fourre-tout »*) systématique d'autres projets fédéraux. Même avec moins de 20% de féminines, un club peut tout à fait être engagé dans un réel projet de formation des jeunes. **Cette obligation n'apparaît pas actuellement comme structurante.**

- Distinction insuffisamment marquée entre les 2 niveaux de labellisation

Aujourd'hui, la marche d'accès du niveau * au niveau ** est insuffisamment marquée.

Le **1^{er} niveau** (*Ecole de Triathlon**) doit rester **accessible**, permettre de mettre le pied à l'étrier du plus grand nombre de clubs souhaitant s'engager dans l'accueil et la formation des jeunes. Les **critères doivent être des points de repères structurants** et fixer le cap. L'objectif doit être de développer la **fidélisation**, « l'ancrage » dans la pratique.

Sur le **2nd niveau** (*Ecole de Triathlon***), nous devons par contre être plus exigeants. Les **critères doivent témoigner d'une réelle dynamique de développement** de l'activité des clubs.

IMPORTANT : Nécessité de développer un outil méthodologique pour les clubs qui s'engagent dans la labellisation. Le formulaire de labellisation doit être accompagné d'un « **guide de labellisation** » afin de donner des axes de travail, d'améliorer la réflexion et d'impulser une réelle dynamique de développement. Il s'agit de rendre les clubs acteurs de leur progression et de faire en sorte qu'ils deviennent de véritables « **clubs développeurs** ».

- Inégalité de traitement des dossiers Ecole de Triathlon*

Nous n'avons pas une lisibilité claire de la situation des Ecoles de Triathlon*, du fait que nous sommes sur une prérogative ligue. Néanmoins, en 2012, la DTN avait porté un regard sur la situation des clubs labellisés* en s'appuyant sur 2 critères objectifs et facilement vérifiables à son niveau (*Nombre de licenciés jeunes & résultats Class Tri*). Le constat était le suivant : Sur la base de ces 2 seuls critères, **45 clubs labellisés sur 74 ne remplissaient pas les conditions d'obtention du label Ecole de Triathlon***.

La labellisation* semble donc être à « géométrie variable » suivant les ligues.

- La « passerelle » D1/** et D2/*

Les discussions autour de cette problématique ont été récurrentes et ont largement influencé la nature des propositions.

Au départ, cette mesure à priori louable, a été prise pour 2 raisons essentielles :

- Eviter que ne se développent au sein de la fédération, des clubs dits « de mercenaires » davantage apparentés à des équipes (*Teams*) uniquement orientés vers le « haut niveau »,
- Garantir au sein des clubs de D1/D2, une formation sportive échelonnée de la pratique « basique » jusqu'au « haut niveau ».

Le constat dressé aujourd'hui (*et ce n'est pas nouveau*) n'est pas satisfaisant. L'état global de structuration et d'organisation de nos clubs permet actuellement à très peu d'entre eux de concilier formation de jeunes et accès à l'élite nationale.

Pour répondre aux exigences, le club devrait en principe s'engager dans un double projet. Pas simple. Dans le meilleur des cas, les clubs vont avancer 2 projets en parallèles qui n'ont pas de véritables liens entre eux.

Finalement on peut globalement observer 2 cas de figures, 2 modes de fonctionnement au sein des clubs de D1/D2 :

- Ceux qui tentent d'assurer un double projet. Nombre de ces clubs avaient déjà un projet de développement de la pratique jeune bien avant que la mesure soit votée,
- Ceux dont la motivation première, voire exclusive, est l'accession ou plus encore le maintien en D1/D2.

D'un côté, les clubs sont engagés dans une démarche volontariste, de l'autre ils tentent de répondre à une commande.

C'est ce second type de club qui pose problème. De façon objective, ces clubs s'engagent dans la démarche de labellisation « par obligation » pour pouvoir accéder ou être maintenus en D1/D2 sans qu'il y ait de réel projet de développement de la pratique jeune derrière.

La mise en place de « droits d'accès » (NDLR : à l'origine, il s'agissait de « droits de formation » dont les clubs non labellisés doivent s'acquitter en compensation d'un travail de formation non réalisé), véritable « sanction financière » pour les clubs ne jouant pas le jeu, a amené quelques clubs à s'engager dans une réelle démarche de formation.

Mais pour beaucoup, il s'agit avant tout de s'organiser à minima pour éviter la sanction financière.

En découlent de la part des clubs **des démarches non structurantes** (voir *malhonnêtes*) qui ont pour conséquences de **dévaloriser notre système de labellisation** :

- **Démarche contre-productive** : « Je suis en D1/D2, donc il faut que je sois labellisé (à tout prix) »,
- **Contournement des critères de labellisation** : notamment des « prête nom » sur le référent BF4...,
- La labellisation de « fausses » écoles de triathlon.

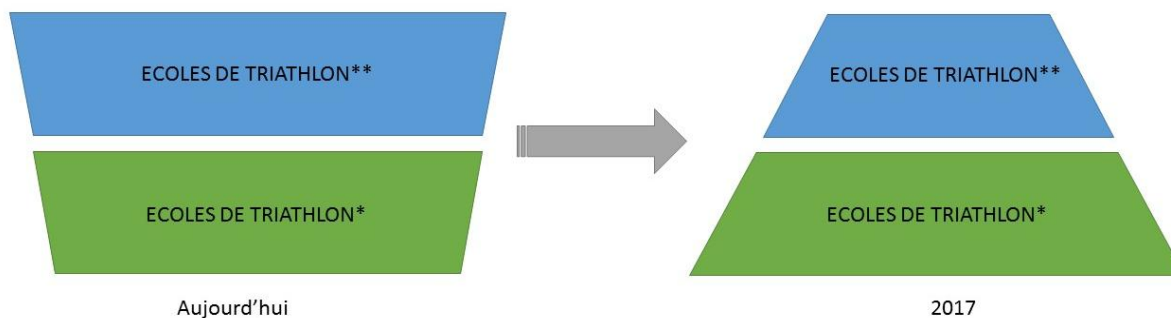
3. LES EVOLUTIONS PROPOSEES (perspective prochaine olympiade – horizon 2017)

- **Suppression de la « passerelle » D1/** et D2/***

La suppression de ce lien aurait plusieurs avantages :

- Garantir **une démarche structurante de la part de l'ensemble des clubs** postulant à un label = **Crédibiliser davantage notre système de labellisation,**

- Passer d'une logique de « sanction » des clubs non labellisés à une **logique de valorisation des clubs les mieux structurés** (voir « bonus » plus bas),
- **Pouvoir maintenir des critères** « plus difficilement contrôlables » (*identification référent école de tri et fonctionnement de l'équipe pédagogique*) mais **essentiels à la structuration du club**, sans que ces derniers soient systématiquement détournés,
- **Permettre au Comité d'Evaluation (et à la CNS) de travailler avec sérénité** : Aujourd'hui, les seuls cas problématiques concernent des clubs de D1/D2,
- **Redonner une structure pyramidale à notre labellisation** : Base importante d'écoles de triathlon * (*ce qui n'est pas le cas aujourd'hui*).



- Evolution des modalités de traitement des dossiers

Les clubs ne postuleraient plus pour l'un ou l'autre des labels. Ils rempliraient un **formulaire unique** (via Espace Tri 2.0) et en fonction des éléments renseignés, ils seraient classés * ou **.

Les avantages d'une telle procédure :

- Démarche en lien avec Espace Tri 2.0 : pas d'erreurs sur les informations transmises,
- Simplification du traitement des dossiers pour la DTN et le CE,
- Traitement égalitaire de l'ensemble des demandes et valorisation nationale des clubs labellisés « Ecole de Triathlon* ».

- Evolution des critères de labellisation

Critère n°1 : EFFECTIF JEUNE

Ecole de Triathlon*	
Critères actuels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 10 licenciés jeunes (« loisir » + « compétition ») ▪ 20% de féminines au sein de l'effectif jeune
Propositions d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 15 licenciés jeunes (« loisir » + « compétition ») ▪ Suppression de l'obligation de 20% de féminines¹
Argumentaire	<p>Critère qui doit rester accessible, Evolution modérée et conforme à l'évolution des licenciés jeunes au sein de la fédération,</p> <p>Niveau d'exigence stable et comparable à celui actuellement en vigueur si on se projette sur 2017,</p> <p>Impulser une réelle dynamique de structuration et de développement du club.</p>

¹ Proposition et Argumentaire à débattre en collaboration avec la Commission Nationale Féminine

Ecole de Triathlon**	
Critères actuels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 20 licenciés jeunes « compétition » ▪ 20% de féminines au sein de l'effectif jeune
Propositions d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 40 licenciés jeunes dont 50% de licences « compétition » ▪ Suppression de l'obligation de 20% de féminines² ▪ Mise en place d'un système de « BONUS » pour les clubs les mieux structurés (voir ci-après)
Argumentaire	<p>Niveau d'exigence actuel pas suffisamment structurant et pas révélateur d'une dynamique de développement, Niveau actuel qui a peu évolué en 15 ans (15 jeunes en 2000 / 20 jeunes en 2015) alors que l'évolution du nombre de licenciés jeunes a été très importante sur la même période (de 2766 jeunes en 2000 à plus de 12000 aujourd'hui), En 2015, le nombre moyen de licenciés jeunes dans les écoles** est de 42³</p> <p>Nécessité d'établir un niveau d'exigences conséquent qui conditionnera l'organisation du club : Définition d'un vrai projet associatif, mise en place de groupes de niveaux, développement de l'équipe pédagogique. Impulser une réelle dynamique de structuration et de développement du club.</p>

Critère n°2 : EQUIPE PEDAGOGIQUE

Ecole de Triathlon*	
Critères actuels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 éducateur titulaire du BF5
Propositions d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 15 à 20 licenciés jeunes = 1 éducateur titulaire du BF5 ▪ + 1 éducateur/intervenant diplômé ou non par tranche de 20 licenciés ▪ Le référent de l'école de Triathlon doit intervenir au moins une fois par semaine dans le club et résider à moins de 50kms du siège de l'association
Argumentaire	<p>Instaurer la notion « d'équipe pédagogique » dès le 1^{er} niveau de labellisation, Cadrer davantage les modalités d'intervention du référent, Faire preuve d'ouverture en considérant des intervenants qui peuvent ne pas être diplômés et/ou être diplômés dans les disciplines connexes.</p>

Ecole de Triathlon**	
Critères actuels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 20 licenciés= 1 éducateur titulaire du BF4 ou DEJEPS ou BPJEPS (APT, AA, AAN, AC) avec UCC « Triathlon » ▪ + 1 éducateur titulaire du BF5 par tranche de 20 licenciés
Propositions d'évolution	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 40 à 60 licenciés jeunes = 1 éducateur titulaire du BF4 ou DEJEPS ou BPJEPS (APT, AA, AAN, AC) avec UCC « Triathlon » + 2 éducateurs titulaires du BF5 ou du « module jeune » ▪ + 1 éducateur titulaire du BF5 ou du « module jeune » par tranche de 20 licenciés ▪ Le référent de l'école de Triathlon doit être le BF4 (ou DE...), intervenir au moins une fois par semaine dans le club et résider à moins de 50kms du siège de l'association
Argumentaire	<p>Cadrer davantage les modalités d'intervention du référent, Valoriser le « module jeune » et l'approche spécifique du triathlon via l'EFT.</p>

² Proposition et Argumentaire à débattre en collaboration avec la Commission Nationale Féminine

³ En 2015, 50 clubs sur 92 ont plus de 40 jeunes, 15 ont entre 30 et 40 jeunes. Une projection sur 2017 (estimation) permettrait à près de 80% des clubs actuellement labellisés de remplir ce nouveau critère

Critère n°3 : VIE SPORTIVE

Concernant ce critère, les items « organisation de manifestation » et « tests class Triathlon » n'ont pas été remis en question.

Seule **une évolution (tableau ci-dessous) concernant « la participation aux épreuves »** est proposée pour les écoles de Triathlon**.

Ecole de Triathlon**	
Critères actuels	▪ 60% de l'effectif jeune « compétition » du club participe à au moins 3 épreuves parmi celles inscrites au calendrier sportif régional et au CNJ
Propositions d'évolution	▪ 50% de l'effectif jeune « compétition » du club participe à au moins 3 épreuves parmi celles inscrites au calendrier sportif régional et au CNJ ▪ 50% de l'effectif compétition des catégories Minimale à Junior participe à la ½ finale du CF Tri jeune
Argumentaire	Compte tenu de l'augmentation du nombre minimum de licenciés jeunes requis, revenir à un taux de participation de 50%, Valoriser les ½ finales, créer une dynamique « inter-ligues ».

INSTAURATION D'UN « BONUS »

Aujourd'hui, l'obligation faite aux clubs de D1/D2 d'être labellisés * ou ** se traduit par une « sanction financière » de ceux qui ne respectent pas ce critère.

L'idée développée serait de s'affranchir de cette obligation et de cette sanction qui ont peu d'impact (*voir ci-dessus*) sur la structuration et le développement des clubs pour au contraire, renforcer la valorisation des clubs les plus engagés dans la formation des jeunes.

Ce qui existe déjà pour les écoles de Triathlon** :

- La possibilité d'engager 2 athlètes supplémentaires (*Cad, Jun ou U23*) sur chaque étape du championnat de D1/D2 ou D3.

Cette mesure serait conservée et les clubs non labellisés accédant malgré tout à la D1, D2 ou D3 ne pourraient évidemment pas en bénéficier (*NB : Comme actuellement les clubs devant s'acquitter d'un « droit d'accès »*).

Cette mesure est toutefois insuffisamment valorisante et révélatrice d'un haut niveau de structuration et de développement.

Propositions :

Le « Bonus jeunes »

- De 60 à 80 licenciés jeunes : « Bon d'achat » d'une valeur de 100€ à valoir sur les produits EFT (*mallette et/ou réapprovisionnement*),
- Plus de 80 licenciés jeunes : même principe pour une valeur de 200€.

Le principe est de **valoriser le travail des clubs les mieux structurés et notamment de créer un lien fort avec le démarche pédagogique EFT.**

Il convient de mesurer quel serait l'impact financier (*le manque à gagner*) pour la fédération, de l'instauration d'une telle mesure.

Estimation faite sur la base des clubs labellisés** en 2015

	Manque à gagner
11 clubs entre 60 et 80 jeunes	1 100€
4 clubs à plus de 80 jeunes	800€
TOTAL	1 900€

A horizon 2017, si on table sur 20 clubs labellisés entre 60 et 80 jeunes et 10 clubs labellisés à plus de 80, le « manque à gagner » serait de 4000€.

Le « Bonus féminin » (*à discuter en collaboration avec la Commission Nationale Féminine*)

- Possibilité pour les clubs ayant plus de 50% de filles dans leur effectif jeune d'engager jusqu'à 3 filles supplémentaires (*hors quotas et QS*) sur les 3 championnats de France individuels (*Du, Tri, Aqua*). Exemple : +2 au CF DU, +1 au CF TRI.

Il conviendra d'avoir une réflexion élargie (*collaboration CN Féminine, CNS, CNGE*) afin de mesurer la pertinence et l'impact d'une telle mesure qui peut notamment aller à l'encontre de ce que l'on souhaite comme évolution de nos différents Championnats nationaux jeunes (*réduction des quotas...*). Sachant par ailleurs que les clubs qui bénéficient déjà de la possibilité d'envoyer des athlètes supplémentaires via la qualification par équipe sur les ½ finales, ont souvent du mal à compléter leurs équipes féminines, faute d'effectifs et de niveau suffisant.

NB : Une rapide réflexion a été engagée sur la possibilité d'attribuer un bonus aux clubs engagés dans la **formation des jeunes éducateurs et des jeunes arbitres**. Néanmoins, notre niveau de structuration et de développement dans ce domaine est apparu insuffisant pour s'engager dans cette voie.

MISE EN ŒUVRE D'UN CLASSEMENT NATIONAL DES CLUBS JEUNES (CNCJ)

1. RAPPEL

Aujourd'hui, un classement existe sur chacun des Championnats individuels jeunes (*Triathlon, duathlon, Aquathlon*). Il n'est pas forcément révélateur d'une complète dynamique de club (*ne concerne que les minimes, cadets, juniors + les benjamins sur l'aquathlon*). Il est, de plus, redondant avec les différents classements par équipe qui existent sur chaque championnat, qui eux, doivent être maintenus.

Le principe est d'établir un classement qui courrait sur la saison sportive et qui serait actualisé au fur et à mesure qu'une épreuve à lieu. Ainsi, un seul classement final serait établi en fin de saison.

2. PROPOSITIONS

- Maintien des différents « classements par équipe » sur l'ensemble des Championnats,
- Maintien du Challenge National Jeune individuel actuel sans modifications,
- **Suppression du « classement club » actuel,**
- **Mise en place d'un Classement National des Clubs Jeunes (CNCJ).**

« Cahier des charges CNCJ »

Epreuves du CNCJ	Identiques au challenge individuel : CF Tri, Du, Aqua et &/ finales <u>NB</u> : Pas d'intégration de la Coupe de France
Catégories concernées	Benjamins, Minimes, Cadets, Juniors
Grille de points	Application du barème existant appliqué sur le CNJ individuel Coefficient : 1 (<i>1/2 finales</i>), 1.5 (<i>CF duathlon et aquathlon</i>), 2 (<i>CF Triathlon</i>) Application d'une grille « de pondération » club à l'issue de chaque étape de manière à conserver un réel enjeu et éviter que les jeux soient faits à l'issue des ½ finales (<u>NB</u> : <i>réguler la disparité de niveaux d'une ½ finale à l'autre</i>)
Communication	Valoriser les classements intermédiaires à l'issue de chaque étape (<i>podium, site internet, Espace Tri 2.0...</i>), Valoriser le classement final avec une remise de prix : <ul style="list-style-type: none">- Soit lors de la dernière étape : « fête collective »,- soit « décontextualisée » de la dernière étape, à organiser sur un temps fort de la vie de la ligue concernée : par exemple AG. Mettre en place un système de « parrainage » du CNCJ.

3. ARGUMENTAIRE

Ce nouveau classement doit **valoriser les résultats sportifs des clubs**, en particulier des écoles de triathlon. Il doit **allier la qualité des résultats et la participation des clubs**. Il doit impulser une véritable dynamique compétitive au sein des clubs.

Les critères pris en compte doivent être exclusivement sportifs. **Le CNCJ doit être un outil d'animation** basé sur la participation effective de chaque athlète.

Le groupe a ainsi considéré qu'il ne devait pas y avoir de « bonus » de points pour un athlète absent d'une étape quelle qu'en soit la raison (*liste SHN, sélection EDF...*).

SUJETS ANNEXES

Coupe de France des jeunes

Le changement de formule (aujourd'hui strictement identique au CF ligues) offre plus de latitude aux clubs pour composer leurs équipes. Néanmoins, le classement unique ne permet pas à une équipe composée exclusivement de minimes de « briller ».

Proposition : **Remettre en place un classement par catégorie** (*BEN, MIN, CAD, JUN*), la catégorie de l'équipier le plus âgé est prise en compte pour classer l'équipe.

Championnats de France des jeunes

En 2014, la CNGE a noté une augmentation sensible du nombre d'incidents et d'accidents, notamment durant la partie cycliste.

Le groupe note de plus en plus de comportements inappropriés à vélo au sein des pelotons dans une configuration de course « avec Aspiration-Abri » : mains sur les prolongateurs notamment. Ces attitudes sont « accidentogènes ».

Préconisation : Sans interdire l'utilisation des prolongateurs sur les courses jeunes « avec Aspiration-Abri », (*il en va de la responsabilité de l'éducateur*) il apparaît néanmoins **nécessaire que certains principes de sécurité de base** (*mains aux cocottes au sein d'un peloton*) **puissent être rappelés lors des différents exposés de course.**

Appellation des épreuves jeunes

La nouvelle appellation des épreuves jeunes n'est pas parlante et offre peu de lisibilité.

Proposition : Revenir simplement à une appellation « catégorie »

Appellation actuelle	Proposition
J 6 – 9	Mini-poussin / Poussin
J 8 – 11	Poussin / Pupille
J 10 – 13	Pupille / Benjamin
J 12 – 19	Benjamin / Minime / Cadet / Junior

ANNEXE 11

Réflexion sur une évolution de la labellisation avec démarche qualitative progressive

Critères obligatoires (si 0, labellisation non accessible)

Jeunes	15 < Nb (si < 15, 0 point, minimum 25 pour **, minimum 40 pour ***, minimum 80 pour ****)	10 pts par jeune	150 à X
Organisations	1 < Nb < 2 (si < 1, 0 point)	100 pts par orga (maximum à 200)	100 à 200
Nb BF5	1 < Nb < 5+ (si < 1, 0 point) 1 BF5 par tranche de 20	100 pts par BF5 (maximum à 500)	100 à 500
Participation au Class Tri	50% < pourcentage (si < 50%, 0 point)	2 pts par 1% supplémentaire	50 à 100

Critères supplémentaires 1 (si 0, labellisation * non accessible)

Nb BF4	1 < Nb < 3+ (si < 1, labellisation * au maximum)	200 pts par BF4 (maximum à 600)	200 à 600
Participation aux compétitions du calendrier régional + CNJ	50% < pourcentage (si < 50%, labellisation * au maximum)	5 pts par 1% supplémentaire	200 à 300

Critères supplémentaires 2 (si 0, labellisation **** non accessible) ou bonus ?

Nb heures pour les salariés (minimum de 10h par semaine, maximum à 70)	10h < Nb (si < 50, labellisation *** au maximum)	50 pts par tranche de 10h (maximum à 600)	50 à 350
--	---	---	----------

Critères bonus

Pourcentage à objectif de mixité (% du sexe le moins représenté)	20% < pourcentage	1 pt par 1% supplémentaire (maximum à 50%)	20 à 50
Nb de jeunes arbitres	1 < Nb < 3+	50 pts par jeune arbitre (maximum à 150)	50 à 150
Nb de jeunes dans 2 catégories consécutives (pas de cumul sur même catégorie)	10 < Nb	10 pts par jeune supplémentaire	100 à X
Nb de jeunes assistants BF5	1 < Nb < 3+	50 pts par jeune BF5 (maximum à 150)	50 à 150

Simulation sans l'intégration des bonus :

Minimum pour Ecole de Triathlon *	300
Minimum pour Ecole de Triathlon **	1100
Minimum pour Ecole de Triathlon ***	1350
Minimum pour Ecole de Triathlon ****	1550

ANNEXE 12



2, RUE DE LA JUSTICE | 93213 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX
contact@fftri.com | T. 01 49 46 13 50 | F. 01 49 46 13 60
www.fftri.com  /F.F.TRI  @FFTRI

REUNION PROJET JEUNE EVOLUTION DE LA LABELLISATION « ECOLES DE TRIATHLON »

NANCY – 27, 28 & 29 JANVIER 2016

BILAN

I. VERS UN NOUVEAU MODE DE LABELLISATION

Actuellement, les clubs font le choix de postuler à l'obtention d'un label bien identifié (*, ** ou ***). Pour l'obtenir, ils doivent satisfaire à un ensemble de critères structurels et sportifs (*particulièrement pour le 3^{ème} niveau*) sans que le système puisse leur permettre de compenser des faiblesses dans certains domaines par des points forts sur d'autres aspects.

Cette démarche « binaire » (*le critère est validé ou non*) ne permet pas une identification valorisante des clubs ni d'apprécier de manière fine leur évolution d'une année sur l'autre.

Le nouveau principe de labellisation développé ici s'appuie sur un système d'attribution de points au regard d'items (*critères*) structurels et structurants qui offrent une lecture fine de la situation du club.

Un système compensatoire permet d'accentuer la valorisation des points forts du club qui peuvent ainsi venir contrecarrer les manques dans d'autres domaines = prise en considération de la particularité d'organisation et de fonctionnement de chaque club.

A titre d'exemple et dans l'absolu, un club pourrait obtenir une labellisation avec un très faible effectif jeune si par ailleurs, il dispose d'une équipe d'encadrement suffisante, point de départ essentiel pour « amorcer la pompe », accueillir et développer son école.

La labellisation s'inscrit donc dans une véritable démarche d'accompagnement des clubs dans leur structuration et leur développement = passer d'un mode « sanction » à un mode de « valorisation » de ce que fait réellement le club.

Techniquement, le système est directement lié à l'interface fédérale Espace Tri 2.0. De ce fait, une grande partie des informations nécessaires à l'attribution de points sont déjà dans la base et ne souffrent aucune contestation = caractère objectif de la démarche.

La démarche de labellisation doit toutefois demeurer volontariste de la part du club. A travers son espace dédié sur Espace Tri 2.0, c'est à lui qu'il appartient de renseigner un certain nombre d'éléments qui traduisent sa volonté de s'engager vers l'accueil, l'encadrement et la formation des jeunes.

Sur la base des informations transmises et/ou disponibles sur Espace Tri 2.0, le club est éligible à tel ou tel niveau de labellisation. Le système permet par ailleurs d'identifier les clubs qui s'engagent dans la démarche (« *en route vers l'école de tri...* ») mais qui ne sont pas encore éligibles à un label au regard du nombre de points « marqués ». Le système est donc ouvert et offre la possibilité à tout club de s'engager dans la démarche.

Enfin, le système informatique doit permettre de générer une « fiche synthèse » (*diagnostic*) pour chaque club labellisé, offrant une lisibilité fine de sa situation, de ses points forts et faiblesses. Un outil utile d'abord pour le club qui lui permettra de s'auto évaluer, de faire son autocritique, de pouvoir se situer au plan régional, national et d'envisager ses perspectives d'évolution. Mais également un outil d'analyse important pour les ligues et la fédération (*notamment en lien avec les missions d'accompagnement territorial*) qui souhaitent accompagner la structuration et le développement des écoles de triathlon.

II. CRITERES DE LABELLISATION ET ATTRIBUTION DE POINTS

Sont présentés ici les différents items qui doivent être renseignés par le club et traduisent son engagement dans la démarche de labellisation.

❖ LE PROJET EDUCATIF

Il s'agit du premier item qui doit être renseigné par le club et témoigne de son engagement.

Il ne s'agit pas du projet associatif (*lié à la vie du club au sens large*) mais bien d'éléments qui doivent permettre d'identifier l'organisation et la politique de développement de l'école de triathlon. Par ailleurs, il doit permettre de constater l'implication des jeunes au sein de l'association, acteurs de leur formation à la fois en tant qu'athlète et en tant que futur bénévole.

L'item est organisé sous forme de questionnaire (*questions fermées et ouvertes*) ce qui permet de guider le club dans une démarche simple de formalisation de projet.

Basé sur du déclaratif, l'item n'attribue pas de points (*cela évitera les fausses déclarations*) mais le club ne peut accéder aux items suivants que s'il a renseigné et validé les éléments relatifs à son projet éducatif.

Trame de l'item « projet éducatif »

- **Créneaux hebdomadaires dédiés aux jeunes**

- Nombre
- Déclinaison par discipline

- **Groupes de pratique « jeunes »**

- Nombre
- Dénomination (*accueil, initiation, perfectionnement...*)

- **Stages « jeunes »**
 - Nombre
 - Durées et périodes
- **Opérations particulières menées en faveur des jeunes**
 - Partenariats Education Nationale (Primaire / Secondaire)
 - ...
- **Formation des jeunes**
 - Dirigeants
 - Arbitres
- **Les jeunes au sein du Comité Directeur**
 - Nombre
 - Rôle & missions

❖ **L'ÉQUIPE PEDAGOGIQUE**

L'ossature de l'équipe pédagogique est le marqueur privilégié pour identifier le fonctionnement du club et à fortiori de son école de triathlon. Cet item doit prendre une part importante sinon prépondérante dans le cadre de la labellisation (« sans maître, pas d'école ! »). On entend par équipe pédagogique, l'ensemble des éducateurs intervenant (quel que soit le niveau d'investissement) au sein de l'école.

Le principe vise à valoriser de manière progressive les diplômes fédéraux et d'Etat au regard d'un niveau d'expertise tout en permettant une organisation « libre » de l'équipe pédagogique. Les propositions faites ne fixent pas un niveau minimum de diplôme requis pour accéder à un niveau de label et c'est ici une grande nouveauté.

Pour être comptabilisé, l'éducateur devra obligatoirement être licencié dans le club en question.

Passés au filtre du principe d'attribution de points, le nombre d'éducateurs, le niveau de qualification, le ratio éducatrices/éducateurs, le ratio éducateur-trice-s/nombre de jeunes et la professionnalisation valorisent de manière objective l'équipe pédagogique.

En matière de procédure, le club qui renseigne l'item « Equipe pédagogique » ne peut accéder à l'item suivant qu'à partir du moment où la ligue régionale (CTL) a validé les éléments renseignés par le club. Il apparaît fondamental que les ligues puissent vérifier, amender, compléter les informations relatives aux éducateurs intervenant au sein de l'école. Le système bien qu'automatisé à travers l'identification des éducateurs diplômés sur Espace Tri 2.0 doit néanmoins être ouvert pour permettre des ajustements (éducateurs non identifiés sur Espace Tri 2.0, erreurs de saisie...).

Projection Item « Equipe pédagogique »

Diplôme-s	Valorisation = POINTS
1 Assistant Fédéral, Module jeune	5 pts
1 BF5	10 pts
1 BF4, BPJEPS + UCC Triathlon	30 pts
1 BF3, DEJEPS mention Triathlon	40 pts

1 BEESAN, BP AA	5 pts
1 Autre diplôme : BP APT, AC...	Pour info
Critères de bonification	
Ratio éducateurs/nombre de jeune > ou = 12.5% (1 pour 8)	10 pts
Ratio éducatrices/éducateurs > ou = 30%	10 pts
Club engagé dans une démarche de professionnalisation	20 pts

Justifications - Argumentaire

- Valorisation de nos diplômes fédéraux et d'Etat,
- Valorisation à un niveau de base des diplômes de la natation, qui peuvent apporter une plus-value dans l'encadrement,
- Le ratio éducateurs intervenants/nombre de jeunes est un bon indicateur des moyens mis en œuvre par le club,
- Une équipe d'encadrement mixte est une réelle plus-value pour le club à la fois dans la gestion des groupes au quotidien et dans le cadre d'organisation des stages par exemple,
- La professionnalisation de la structure traduit également la volonté du club de se développer. La plupart du temps, ce développement passe par la mise en place de projets jeunes. (NB : l'attribution du bonus serait soumise au télé versement du contrat de travail sur Espace Tri 2.0 justifiant d'un mi-temps minimum et de missions liées à l'encadrement de l'école de triathlon).

❖ **L'EFFECTIF JEUNE**

L'identification et la valorisation du « public cible » constitue le second marqueur des écoles de triathlon (« sans maître pas d'école » mais « sans élève, pas de classe ! »). Le nombre de jeunes et son évolution traduisent la dynamique de groupe au sein du club.

Projection Item « Effectif jeune »

	Valorisation = POINTS
1 licencié jeune	1 pt
Critères de bonification	
Nombre Mini-poussin à Pupille > ou = 15	10 pts
Nombre Benjamin et Minime > ou = 15	10 pts
% de féminines > ou = 40%	10 pts

Justifications - Argumentaire

- Pas de distinction entre le type de licence (*loisir ou compétition*). Chaque licencié jeune a la même « valeur »,
- Valorisation de la dynamique de groupe chez les petites catégories. Le principe de bonification ne s'applique pas aux catégories supérieures (*cadet/Junior*). L'encadrement de ces catégories, qui peuvent être associées à des groupes adultes, ne nécessite pas forcément le même engagement de la part du club,
- Valorisation de la mixité sans que cela devienne un critère déterminant.

❖ LA VIE SPORTIVE

La vie sportive traduit le dynamisme associatif et l'accompagnement du jeune triathlète vers une pratique de découverte, de loisir (*pratique Animation*) et/ou vers une pratique compétitive et de perfectionnement sportif. Elle témoigne également du niveau d'implication des clubs vis-à-vis des dispositifs fédéraux dédiés aux jeunes.

Projection Item « Vie sportive »

Organisation d'une manifestation	Valorisation = POINTS
Epreuve jeune	10 pts
Animathlon	10 pts
Class Triathlon	
1 résultat complet validé	1 pt
Compétitions du CNJ	
1 participation ½ finale CF Triathlon	2 pts
1 participation CF Duathlon ou Aquathlon	3 pts
1 participation CF Triathlon	4 pts
Critères de bonification	
Taux de tests Class Triathlon > ou = 60%	10 pts
Taux de participation à la ½ finale > ou = 60%	10 pts

Justifications - Argumentaire

- Valorisation des manifestations « jeunes » agréées F.F.TRI. mises en place par le club. Le calcul se fait au regard des agréments demandés (*Exemple : Epreuve 6-9 = 1 agrément, Epreuve 8-11 = 1 agrément...*). Un maximum de 40 points est possible (*3 épreuves + 1 animathlon par exemple*), pas de prise en compte au-delà,
- Valorisation du Class Tri en accord avec ce qui se fait actuellement,
- Recentrage de la prise en compte de la participation aux épreuves uniquement sur la base des épreuves du CNJ.
- Volonté de s'appuyer sur le circuit national. Décision qui ne semble pas devoir remettre en cause l'implication des clubs sur les épreuves régionales,
- Valorisation en accord avec le barème du CNJ (*1 participation ½ finale = 2 pts - coef 1; 1 participation CF Du/Aqua = 3 pts - coef 1.5 ; 1 participation CF Tri = 4 pts - coef 2*).

❖ LA DEMARCHE D'ENSEIGNEMENT

L'objectif est ici de valoriser les clubs qui s'engagent concrètement dans la démarche pédagogique EFT développée par la fédération.

Comme pour l'item « Equipe pédagogique », l'item « démarche d'enseignement » est soumis à la validation de la ligue régionale.

Projection Item « Démarche d'enseignement »

Modalités de déclinaison de l'EFT au sein de l'école (questionnaire à titre informatif)	Valorisation = POINTS
<ul style="list-style-type: none"> - Depuis quand mettez-vous en œuvre l'EFT ? - Comment organisez-vous l'évaluation des jeunes ? - Comment valorisez-vous les jeunes certifiés (remise de bracelets, diplômes...) - ... 	Pour information
Certification EFT	
1 jeune certifié EFT	1 pt
Critères de bonification	
Taux de jeunes certifiés EFT > ou = 60%	10 pts

Justifications - Argumentaire

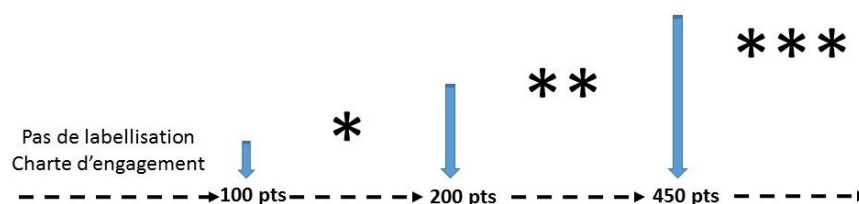
- La validation des niveaux de certification (*associée à la remise d'un passeport*) du jeune triathlète est le principal indicateur de l'engagement du club dans cette démarche et ce quel que soit le niveau certifié.

III. NOMBRE DE POINTS ET NIVEAU DE LABEL

Toutes les propositions présentées ci-dessus ont donné lieu à la création d'un « outil test » (*fichier Excel*) à des fins de simulation, qui permet de passer au filtre de lecture la situation de nos clubs actuels, labellisés ou non.

Cette phase de test en cours, notamment sur la base des clubs d'Ile de France, de Bourgogne et du Limousin vise à identifier précisément où positionner les curseurs pour accéder aux différents niveaux de labellisation.

Toutefois, les premières simulations permettent de dégager la tendance suivante :



Quelques exemples de clubs franciliens pour illustrer la situation :

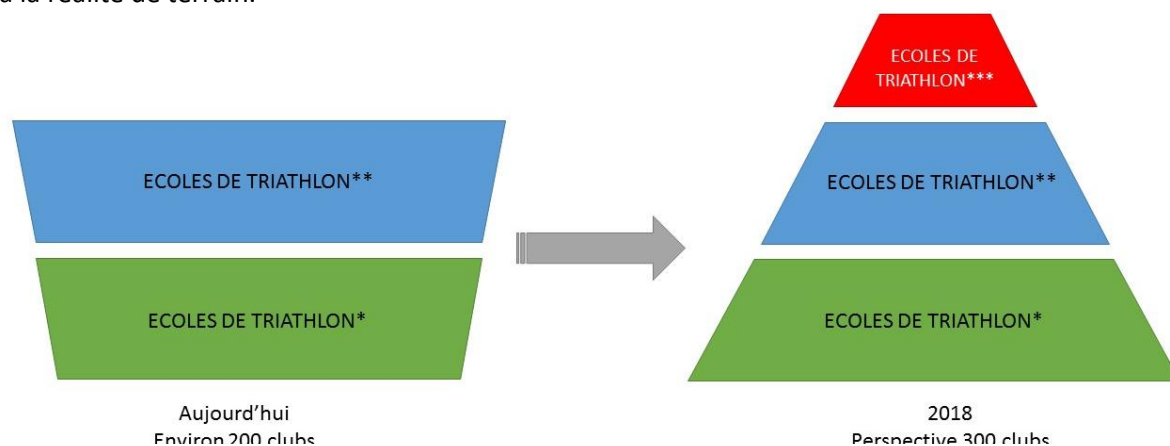
- Brie Francilienne Triathlon : 642 points = ***
- Sainte Geneviève Triathlon : 306 points = **
- US Palaiseau : 206 points = *
- EC Sartrouville : 198 points = *

Les différents échanges ont rapidement mis en évidence la nécessité de « scinder » en 2 niveaux distincts ce qui relève actuellement du label « Ecole de Triathlon** ».

Le système actuel ne fait aucune distinction entre un club comme l'US Palaiseau et la BF Tri qui sont pourtant 2 clubs qui n'ont rien à voir en termes de structuration et de dynamique jeune.

Le nouveau système tel qu'il est pensé offre une meilleure lisibilité de la situation des clubs et les met en valeur à leur juste niveau. Il peut même être évolutif (*à l'instar des « barèmes » d'entrée dans le projet IATE*) évolué au regard de l'évolution de nos clubs dans les années à venir.

Enfin, il permet de valoriser un panel de club plus important et d'envisager une structuration pyramidale de nos écoles de triathlon (*ce qui n'est toujours pas le cas aujourd'hui*), plus conforme à la réalité de terrain.



IV. QUID DE NOS « ECOLES DE TRIATHLON*** » ACTUELLES ?

Les 7 clubs aujourd'hui labellisés « Ecole de Triathlon*** » sont engagés dans une démarche « supérieure » qu'il convient de distinguer de la philosophie de fonctionnement des autres écoles de triathlon.

Leur analyse doit donc être dissociée de celle des futures écoles de triathlon.

L'identification de ces clubs engagés vers l'accès à la performance (*que l'on pourrait qualifier de « Club Performance Jeune »*) doit se distinguer de l'identification des écoles de triathlon, principalement à travers 3 leviers fondamentaux :

- Un niveau de qualification élevé de l'équipe d'encadrement et le degré d'investissement (*ratio éducateurs/jeunes, temps consacré...*),
- Un niveau élevé des conditions d'entraînement (*nombre et durée des créneaux, infrastructures...*),
- La nécessaire prise en compte de résultats sportifs probants (*dont les contours sont peut-être à revoir*).

Cela ne veut pas dire qu'un « Club Performance Jeune » n'est pas ou ne peut pas être labellisé « Ecole de Triathlon ». Simplement, il s'agit de 2 choses différentes.

On peut par ailleurs tout à fait imaginer qu'un « Club Performance Jeune » soit labellisé « Ecole de Triathlon** ». Au regard de nos premières simulations, cela pourrait être le cas de Sainte Geneviève des Bois qui produit de la performance (*ou en tout cas en a produit par le passé*) sans être parmi les clubs les plus solides en terme de structuration.

V. LE CALENDRIER DE LABELLISATION

Aujourd'hui, la licence F.F.TRI. est calée sur l'année civile.

Il semble néanmoins pertinent de maintenir un système de labellisation « en décalage » pour plusieurs raisons :

- Caler la labellisation davantage sur le calendrier scolaire (*c'est le cas actuellement où les comptes sont arrêtés au 31 août de l'année N-1*) ce qui correspond davantage à la vie des clubs et particulièrement des écoles de triathlon,
- Eviter que les « licences longues » viennent fausser la réalité de fonctionnement de l'école (*jeunes qui de fait, n'auront pas participé aux épreuves CNJ de la saison N-1...*).

VI. COMMENT VALORISER CONCRETEMENT LES CLUBS LABELLISES ?

En soi, le système envisagé est très valorisant.

Il devient un outil d'évaluation pour le club en mettant en avant ses points forts (*aspect motivationnel important*) et en lui permettant d'identifier les aspects sur lesquels il peut progresser. Il lui permet de se situer sur l'échiquier régional et national et de voir concrètement comment il évolue d'année en année, et ce, qu'il change de label ou non.

Lors de la précédente réunion du groupe de travail, il avait été envisagé de « doter » d'outils EFT les clubs les mieux structurés (*logique de « récompense »*). Pourtant, c'est sans doute davantage les clubs en cours de structuration et de développement qui ont le plus besoin de ces outils. Cette idée n'a pas été reprise dans le cadre du groupe de travail élargi.

Le nouveau dispositif de labellisation qui sera adopté devra nécessairement être accompagné d'un plan de communication adapté et innovant, témoin de la valorisation des écoles de triathlon.

VII. QUID DE LA QUESTION DES CLUBS DE D1 /D2 ?

La question est récurrente depuis plusieurs années et chacun s'accorde à dire que la mesure en place n'apporte aucune plus-value au dispositif de labellisation.

Aujourd'hui, il n'existe aucun lien entre le projet de formation des jeunes mis en place par un club et un projet sportif D1 ou D2.

L'obligation faite aux clubs de D1 d'être labellisés « Ecole de Triathlon ** » et clubs de D2 d'être labellisés « Ecole de Triathlon* » est une contrainte à laquelle certains clubs cherchent à répondre par tous les moyens, parfois détournés qui tendent à discréditer le dispositif.

Le nouveau mode de labellisation envisagé ne s'inscrit pas dans une démarche contraignante, bien au contraire. Il offre une grande latitude d'organisation au sein des clubs qui sont valorisés à travers leurs spécificités structurelles.

Nous devons profiter de la refonte complète du dispositif de labellisation pour lever cette contrainte.